

● 81E AG DE L'ONU

Intense activité diplomatique d'Ahmed Attaf à New York

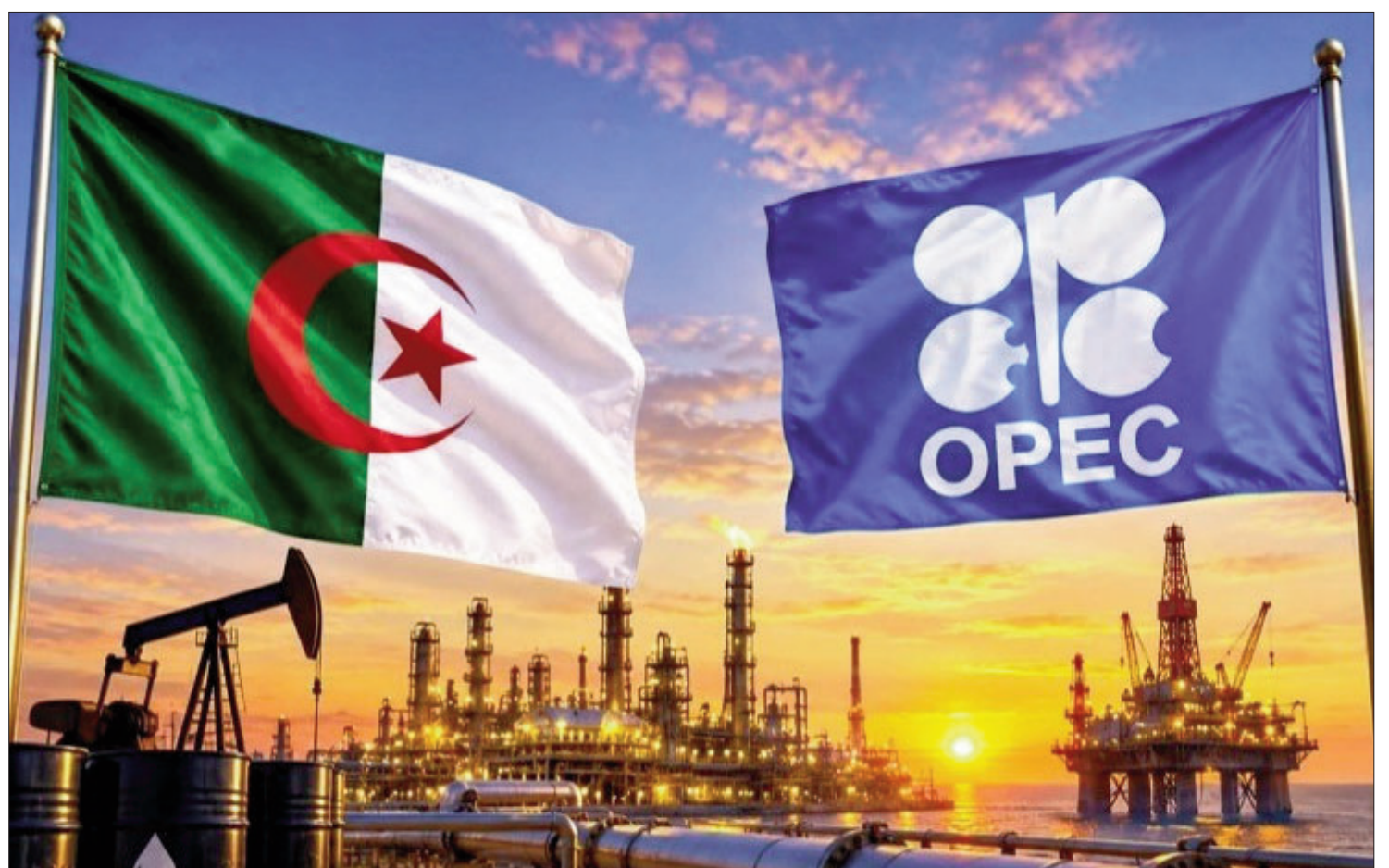
(P3)

10E ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD D'ALGER

L'OAPEC salue le rôle historique de l'Algérie dans la stabilité du marché pétrolier

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a affirmé que l'Accord d'Alger, adopté par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 2016, a constitué "un tournant stratégique" sur le marché pétrolier mondial dans la mesure où il a posé, sur le long terme, les fondements essentiels de l'accord "OPEP+" pour faire face aux évolutions du marché pétrolier international.

(Lire en Page 4)



● ARKAB ET ADJAL REÇOIVENT LE SECRÉTAIRE
GÉNÉRAL DE L'OPEP :

Des efforts de dialogue, de coopération entre les deux parties

(P4)

● LE MINISTRE RUSSE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, SERGUEÏ LAVROV :

« Le moment est venu de garantir la création de l'Etat palestinien »

(P12)

France : la baisse du remboursement de certains médicaments inquiète les mutuelles



A partir du 1^{er} janvier 2027, plusieurs médicaments actuellement remboursés à 15 % par l'Assurance maladie ne seront plus pris en charge qu'à hauteur de 5 %, une mesure qui pourrait accroître les dépenses des complémentaires santé et peser sur les cotisations des assurés.

Des médicaments courants, comme le Spasfon ou le Gaviscon, sont concernés par cette évolution. Elle intervient dans le cadre de plusieurs mesures décidées par le gouvernement visant à réduire la prise en charge par l'Assurance maladie de certains médicaments dont le service médical rendu (SMR) est jugé faible ou modéré.

Selon BFM Business, les organismes complémentaires dénoncent un nouveau transfert de charges vers les mutuelles et assurances santé. Le président de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF), Éric Chenut, avait notamment estimé fin août qu'« un taux de remboursement à 5 % n'a absolument aucun sens ».

La baisse du remboursement par l'Assurance maladie ne signifie toutefois pas que les patients devront automatiquement supporter l'intégralité de la différence. Une partie peut être prise en charge par leur complémentaire santé, selon les garanties prévues dans leur contrat.

Les représentants du secteur estiment ainsi à environ 1,5 milliard d'euros le montant des dépenses supplémentaires susceptibles d'être transférées vers les complémentaires en 2027. Cette estimation repose cependant sur l'hypothèse que les contrats actuels restent inchangés. Selon des données rapportées par BFM Business, les complémentaires ne sont en effet pas légalement tenues de couvrir systématiquement le reste à charge pour les médicaments dont le remboursement par l'Assurance maladie est faible.

Le dispositif des contrats responsables, qui représente la très grande majorité des contrats souscrits en France, fixe notamment des obligations de prise en charge pour certains médicaments remboursés à 65 % par l'Assurance maladie. En revanche, la couverture des médicaments remboursés à des taux plus faibles peut relever des garanties supplémentaires proposées par les organismes complémentaires.

Inde et Népal : au moins 21 morts dans des inondations et glissements de terrain

Au moins 21 personnes ont été tuées et plus d'une douzaine d'autres sont portées disparues après des inondations et des glissements de terrain provoqués par les pluies en Inde et au Népal au cours des deux derniers jours, ont rapporté dimanche des médias locaux. Dans l'État indien de l'Uttar Pradesh, 15 personnes ont été tuées et cinq autres blessées au cours des dernières 48 heures, d'après le quotidien anglophone local The Telegraph India. Plus de 100 habitations ont également été endommagées, alors que de fortes pluies ont touché plus de 60 districts de l'État le plus peuplé du pays.

Au Népal voisin, au moins six personnes ont été tuées après deux jours de pluies continues, qui ont provoqué des glissements de terrain, des inondations et d'importantes perturbations sur les routes et les infrastructures à travers ce pays de l'Himalaya.

L'incident le plus meurtrier s'est produit dans le district occidental de Baglung, où un glissement de terrain a enseveli une maison, tuant quatre membres d'une même famille, a rapporté le quotidien anglophone local The Himalayan Times.

Au moins 14 personnes, dont des alpinistes et des membres des équipes d'assistance, sont portées disparues après une avalanche survenue sur le Himlung Himal, un sommet culminant à 7.126 mètres, dans le district de Manang.

Confirmant l'incident, le directeur général du département du Tourisme, Ram Krishna Lamichhane, a indiqué que les autorités recueillaient des informations supplémentaires et poursuivaient leurs efforts pour localiser et secourir les personnes portées disparues. Les mauvaises conditions météorologiques ont empêché les secouristes d'atteindre la montagne.

L'avalanche s'est produite dans un contexte de pluies et de chutes de neige persistantes dans la région montagneuse occidentale.

Dans le district voisin de Parbat, la rivière Kaligandaki a submergé une localité et emporté environ 80 habitations.

Le Népal avait déjà été frappé le mois dernier par d'importantes crues soudaines, qui avaient fait plus de 1.350 morts, tandis que plus de 5.000 personnes restent portées disparues.

Afrique du Sud : au moins 27 morts dans deux fusillades

Au moins 27 personnes ont été tuées et 26 autres blessées dans deux fusillades distinctes survenues entre samedi soir et dimanche matin près de Johannesburg et du Cap, a annoncé la police sud-africaine. La première attaque a eu lieu samedi vers 21H30, heure locale, dans un bar du quartier Extension 3, à Wedela, à l'ouest de Johannesburg. Dix-sept personnes, dont 13 hommes et quatre femmes, ont été tuées sur place et 15 autres blessées par balles, selon la déclaration de la police du Gauteng publiée sur le réseau social américain X. D'après les premiers éléments communiqués par la police, huit hommes armés ont d'abord tiré sur des clients qui se trouvaient à l'extérieur du bar, avant d'entrer dans l'établissement et de poursuivre leurs tirs. Ils étaient, selon les enquêteurs, munis de fusils de type AK-47 et de pistolets. Les assaillants auraient fouillé certains clients et emporté leurs téléphones portables avant de prendre la fuite à bord de deux véhicules non identifiés. Deux autres véhicules ont été incendiés pendant l'attaque. Le mobile demeure inconnu et aucune arrestation n'a été annoncée. La police a ouvert une enquête pour 17 meurtres, 15 tentatives de meurtre et deux dégradations volontaires de biens. La seconde fusillade s'est produite dimanche vers 01H46, heure locale, dans un établissement de Lwandle, près du Cap. Dix personnes ont été tuées : cinq sur place et cinq après leur transfert dans des établissements de santé. Onze autres ont été blessées, selon la police, qui a ouvert une enquête pour meurtre et tentative de meurtre. Les autorités n'ont pas annoncé de lien entre les deux attaques. L'Afrique du Sud reste confrontée à une forte criminalité armée. Selon les derniers chiffres de la police, 5 427 meurtres ont été enregistrés entre avril et juin 2026, soit environ 60 par jour dans ce pays de 63,5 millions d'habitants.



Suisse : les électeurs appelés aux urnes pour se prononcer sur un durcissement des règles de neutralité

Les électeurs suisses se rendent aux urnes dimanche pour décider si la politique de neutralité, vieille de plusieurs siècles, doit être soumise à des règles constitutionnelles plus strictes. L'initiative populaire « Sauvegarder la neutralité suisse » vise à inscrire dans la Constitution une neutralité « perpétuelle et armée », à restreindre la coopération avec les alliances militaires et, de manière générale, à interdire les sanctions contre les États en guerre, sauf lorsqu'elles sont imposées par l'ONU.

Selon le dernier sondage de la SSR, 63 % des personnes interrogées s'opposent à l'initiative, contre 34 % qui y sont favorables. Le taux de participation prévu s'élève à 49 %.

Le Conseil fédéral et le Parlement se sont prononcés contre le texte, estimant qu'il limiterait la marge de manœuvre de la Suisse pour préserver sa sécurité, son indépendance et sa prospérité.

Les partisans de l'initiative soutiennent, de leur côté, que des garanties constitutionnelles sont nécessaires pour protéger la neutralité du pays contre les pressions extérieures et préserver sa crédibilité en tant que médiateur et fournisseur de bons offices.

Pour être adoptée, une initiative constitutionnelle doit obtenir la double majorité, celle des électeurs à l'échelle nationale et celle des cantons.

Les premiers résultats sont attendus à partir de midi et seront actualisés tout au long de l'après-midi. Les Suisses se prononcent également sur l'initiative « Alimentation sûre », qui vise à renforcer la production nationale durable, à promouvoir une alimentation davantage végétale et à protéger la qualité de l'eau potable.

OpenAI suspend l'entraînement de ses derniers modèles d'IA après des dizaines de milliers d'incidents de sécurité



Les comportements problématiques et non conformes aux garde-fous ont contraint l'entreprise de San Francisco à suspendre l'entraînement de ses modèles d'IA, dont le comportement a engendré une série d'incidents à la gravité variable, soulignant les difficultés posées par la volonté de rendre cette technologie plus sûre.

Face à une augmentation significative des signalements de « comportements non conformes » ou d'agents d'intelligence artificielle (IA) devenus incontrôlables, OpenAI a annoncé la suspension de l'entraînement de ses modèles les

plus performants, le 25 septembre au soir, indiquant qu'elle ne les reprendrait « que lorsque nous serons certains d'avoir mis en place des mesures de sécurité supplémentaires et des améliorations d'alignement », selon ce qu'a déclaré un porte-parole de la compagnie au site d'information américain Axios. Axios a révélé dans un article, paru ce 27 septembre, que des compagnies comme OpenAI et Anthropic, ainsi que des chercheurs en sécurité, mènent actuellement des enquêtes portant sur des dizaines de milliers d'incidents impliquant des mesures jugées « problématiques » prises par les modèles d'IA. L'ampleur des incidents survenus durant les derniers mois, lors de tests internes et en situation réelle, soulève des craintes concernant des problèmes bien plus complexes que ce qui est révélé publiquement. Les travaux menés en interne par les deux entreprises technologiques sur ces comportements de l'IA posent de sérieuses questions sur la capacité de tous les développeurs d'IA à contrôler leur technologie. « Les gens veulent savoir que l'IA est développée en toute sécurité, et cela commence par les mesures que prennent les entreprises comme la nôtre », a déclaré un porte-parole d'OpenAI à Axios. « Ce n'est pas la première fois que nous suspendons nos activités pour prendre de telles mesures, et nous ne pensons pas que ce sera la dernière, car les capacités de l'IA continuent de progresser ».

81E AG DE L'ONU

Intense activité diplomatique d'Ahmed Attaf à New York

En marge de sa participation aux travaux de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a mené une intense activité diplomatique, marquée par une série d'entretiens bilatéraux avec plusieurs de ses homologues, consacrés au renforcement des relations de coopération ainsi qu'à l'examen des dernières évolutions dans plusieurs conflits dans le monde.

Cette séquence diplomatique s'inscrit dans la tradition de la diplomatie algérienne qui privilégie le dialogue, la concertation et la recherche de solutions politiques aux crises. A New York, où se croisent tous les grands dossiers de l'actualité internationale, le chef de la diplomatie algérienne a ainsi multiplié les rencontres pour porter la voix de l'Algérie et réaffirmer ses positions de principe. Au menu de ces échanges, les relations bilatérales et les moyens de les hisser à des niveaux supérieurs, mais aussi les questions brûlantes qui secouent plusieurs régions du monde. Avec l'Arabie saoudite, les discussions avec le ministre des Affaires étrangères Fayçal Ben Farhan ont porté notamment sur la situation au Sahel et en Libye, deux dossiers où Alger et Riyad partagent l'intérêt pour le retour de la stabilité. Concernant le Yémen, Alger a réaffirmé sa solidarité constante avec le peuple yéménite frère et son soutien aux efforts onusiens pour un règlement politique. Les entretiens avec le ministre iranien des Affaires étrangères ont permis d'évoquer la nécessité de renforcer la coopération bilatérale et de poursuivre le dialogue régional pour la désescalade, notamment dans le contexte tendu du détroit d'Ormuz. Avec la Mauritanie, Attaf et son homologue ont exprimé la volonté commune d'Alger et de Nouakchott d'approfondir leur coordination politique et sécuritaire face aux défis sahéliens.

Sur la question du Sahara occidental, Ahmed Attaf a réaffirmé avec force le soutien constant de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies, rappelant l'attachement de l'Algérie à la doctrine de décolonisation.

ARABIE SAOUDITE : LE SAHEL ET LA LIBYE AU CŒUR DES ÉCHANGES

Ahmed Attaf s'est entretenu avec le ministre saoudien des Affaires étrangères, Faisal bin Farhan bin Abdullah Al Saoud. La rencontre a permis d'examiner les développements de la situation au Moyen-

Orient ainsi que plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun. Les deux ministres ont également échangé leurs analyses sur l'évolution de la situation dans la région du Sahel, notamment face aux défis multidimensionnels auxquels elle est confrontée. Ils ont souligné l'importance de renforcer la coordination et la concertation entre les deux pays, tout en soutenant les efforts visant à consolider la sécurité, la stabilité et le développement de la région et à traiter les causes profondes des crises qui la traversent. Les développements politiques et sécuritaires en Libye ont également été abordés. Les deux parties ont réaffirmé l'importance de parvenir à un règlement politique global de la crise libyenne, fondé sur l'appropriation et la conduite du processus par les Libyens eux-mêmes, dans le respect de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la Libye.

YÉMEN : ALGER RÉAFFIRME SA SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE YÉMÉNITE

Le ministre d'Etat a également rencontré son homologue yéménite, à qui il a adressé ses félicitations à l'occasion de sa nomination à la tête de la diplomatie de son pays. Ahmed Attaf a, à cette occasion, souligné la profondeur des liens historiques de fraternité et de solidarité unissant l'Algérie et le Yémen.

De son côté, le ministre yéménite a salué la place qu'occupe l'Algérie dans la mémoire nationale de son pays ainsi que ses positions de soutien à travers les différentes étapes, exprimant son souhait de renforcer davantage la coordination et la coopération bilatérales.

Les discussions ont porté sur les développements de la situation au Yémen et leurs répercussions humanitaires, économiques et sécuritaires, notamment en ce qui concerne la navigation maritime en mer Rouge. Ahmed Attaf a réaffirmé la solidarité de l'Algérie avec le peuple yéménite et sa disposition à poursuivre son soutien aux efforts visant à alléger ses souffrances et à parvenir à une solution pacifique et durable, préservant la sécurité, la souveraineté et la stabilité du Yémen.

IRAN : RENFORCER LA COOPÉRATION ET POURSUIVRE LE DIALOGUE RÉGIONAL

A New York, Ahmed Attaf s'est également entretenu avec le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi. La rencontre a permis de passer en revue les différents domaines de coopération entre l'Algérie et l'Iran ainsi que les moyens de les renforcer et de les élargir.

Le chef de la diplomatie iranienne a salué,



à cette occasion, le rôle de l'Algérie en tant que passerelle de communication et de coopération aux niveaux régional et international. Les deux responsables ont convenu de l'importance de poursuivre les consultations et la coordination sur les questions d'intérêt commun.

Les échanges ont également porté sur les derniers développements au Moyen-Orient. Les deux ministres ont souligné la nécessité de poursuivre le dialogue entre l'Iran et les pays arabes afin de mettre fin à l'état de conflit et de promouvoir des solutions politiques susceptibles de garantir une paix et une stabilité durables.

MAURITANIE : ALGER ET NOUAKCHOTT VEULENT APPROFONDIR LEUR COORDINATION

Autre rencontre au programme d'Ahmed Attaf, celle avec le ministre mauritanien des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Mauritaniens de l'extérieur, Mohamed Salem Ould Merzouk. Les deux responsables ont passé en revue les différents volets de la coopération entre l'Algérie et la Mauritanie et examiné les moyens de les développer davantage, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays et dans le prolongement des liens historiques de fraternité entre les deux peuples. Les discussions ont également porté sur les évolutions de la situation en Afrique, notamment dans la région du Sahel. Les deux ministres ont réaffirmé leur volonté de poursuivre la concertation et d'intensifier les mécanismes de coordination afin de rapprocher leurs positions et

de défendre leurs intérêts communs dans les différentes enceintes internationales.

RDC : LA COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE AU CENTRE DES ÉCHANGES

Poursuivant sa série de rencontres bilatérales, le chef de la diplomatie algérienne s'est entretenu avec le ministre des Affaires étrangères de la République du Congo, Jean-Claude Gakosso. Les discussions ont permis de faire le point sur l'état de la coopération entre les deux pays, qui connaît une dynamique notable, notamment dans le secteur de l'énergie, au regard de l'expérience de l'Algérie dans ce domaine stratégique. Les deux parties ont également évoqué les perspectives d'élargissement de cette coopération à d'autres secteurs prioritaires, notamment les transports, les infrastructures et l'industrie pharmaceutique. Les deux responsables ont par ailleurs mis en avant l'importance du soutien apporté par l'Algérie dans le domaine de la formation, notamment à travers l'octroi de bourses d'études, appelant à poursuivre et à renforcer cet accompagnement. Les deux ministres ont convenu de la nécessité d'activer davantage les mécanismes de coopération bilatérale et de tenir la prochaine session de la Commission mixte algéro-congolaise, tout en poursuivant les échanges de visites de haut niveau entre les responsables des deux pays. Les discussions ont enfin porté sur les derniers développements sur les scènes africaine et internationale. Les deux parties ont convenu de poursuivre la coordination dans les cadres bilatéraux et multilatéraux.

SAHARA OCCIDENTAL : AHMED ATTAFF RÉAFFIRME LE SOUTIEN DE L'ALGÉRIE AU DROIT À L'AUTODÉTERMINATION

Dans le cadre de cette série de rencontres, Ahmed Attaf s'est également entretenu avec le ministre des Affaires étrangères et des Affaires africaines de la République arabe sahraouie démocratique, Mohamed Salem Ould Salek. Les discussions ont porté sur les derniers développements liés à la question du Sahara occidental, notamment sur l'évolution du processus onusien visant à parvenir à une solution politique juste et durable.

À cette occasion, Ahmed Attaf a réitéré la position de l'Algérie en faveur de la question sahraouie et du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Il a également réaffirmé la poursuite du soutien de l'Algérie aux efforts des Nations unies visant à permettre au peuple sahraoui d'exercer ce droit, présenté comme un élément central de la question du Sahara occidental et comme la base, selon Alger, de tout règlement politique juste et durable. Le ministre d'Etat a, à ce titre, inscrit cette position dans le cadre des principes de la Charte des Nations unies, du droit international et des résolutions pertinentes de la légalité internationale. Le processus onusien demeure engagé autour de la recherche d'une solution politique au dossier du Sahara occidental, avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), créée en 1991.

Hamza B.

LA CONJONCTURE

NAPEC 2026 : Oran, capitale de l'énergie pour booster l'expertise algérienne

La ville d'Oran s'apprête à devenir le carrefour énergétique de l'Afrique et de la Méditerranée. La 14e édition du Salon et de la Conférence sur l'énergie et l'hydrogène en Afrique et en Méditerranée, « Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition and Conference » (NAPEC), se tiendra du 5 au 7 octobre prochain au Centre des Conventions d'Oran « Mohamed-Benahmed », avec la participation de nombreux acteurs nationaux et internationaux du secteur de l'énergie.

Bien plus qu'un simple salon, le NAPEC s'est imposé au fil des éditions comme le lieu de rencontre par excellence pour booster l'expertise algérienne et positionner l'Algérie comme un hub énergétique incontournable. Cette manifestation constitue un espace d'échange privilégié réunissant des compagnies nationales et internationales, à l'image de Sonatrach, Sonelgaz, mais aussi des majors mondiales, des entreprises énergétiques, des fournisseurs de technologies et de solutions, des groupes spécialisés dans l'ingénierie et la réalisation de projets, ainsi que des représentants des pouvoirs publics et des régulateurs.

L'objectif est clair : favoriser le partage d'expertise, le développement de partenariats concrets et l'émergence d'opportunités d'affaires entre les différents acteurs de l'industrie énergétique, tout en accompagnant les transfor-

mations profondes que connaît le secteur à l'échelle mondiale.

Le programme de cette édition 2025 s'annonce particulièrement riche et en phase avec les enjeux actuels. Plusieurs conférences et panels de haut niveau seront consacrés aux principaux défis liés à l'avenir du secteur énergétique, notamment l'évolution du mix énergétique, la sécurité des approvisionnements, la décarbonation, l'efficacité énergétique, l'hydrogène et les énergies à faibles émissions de carbone. Des thématiques cruciales pour l'Algérie qui s'est engagée dans une transition énergétique progressive tout en valorisant ses immenses ressources gazières.

Les participants examineront également les perspectives de développement des interconnexions énergétiques entre l'Afrique et l'Europe, le rôle stratégique du gaz naturel comme énergie de transition et celui de l'hydrogène vert comme énergie d'avenir, ainsi que les opportunités de coopération entre les régions productrices et consommatrices d'énergie. L'Algérie, avec ses projets de corridor d'hydrogène vers l'Europe et ses capacités d'exportation électrique, a une carte majeure à jouer dans ce domaine. Les travaux porteront en outre sur l'innovation et les nouvelles technologies dans le secteur des hydrocarbures, un

domaine où l'expertise algérienne doit se renforcer. Seront abordées la valorisation des gisements matures, l'amélioration de la productivité des puits et les solutions visant à optimiser les infrastructures et les actifs existants pour produire plus propre et à moindre coût.

D'autres rencontres seront consacrées à l'efficacité énergétique, à la réduction des émissions liées aux activités de production, au développement des technologies bas carbone et à la diversification de l'économie nationale, notamment à travers la promotion des exportations hors hydrocarbures et la création d'un tissu de sous-traitants locaux compétitifs.

A travers son exposition et son programme de conférences, le NAPEC se veut ainsi une plateforme permettant aux professionnels algériens de présenter leurs technologies, produits et services, de partager leurs expériences avec les leaders mondiaux et d'explorer de nouvelles opportunités de coopération. C'est une occasion unique pour les ingénieurs, techniciens et jeunes entreprises algériennes de se connecter aux dernières innovations et de nouer des partenariats qui boosteront durablement le contenu local et le transfert de technologie.

R.N

10^È ANNIVERSAIRE DE L'ACCORD D'ALGER

L'OAPEC salue le rôle historique de l'Algérie dans la stabilité du marché pétrolier

L'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a affirmé que l'Accord d'Alger, adopté par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 2016, a constitué "un tournant stratégique" sur le marché pétrolier mondial dans la mesure où il a posé, sur le long terme, les fondements essentiels de l'accord "OPEP+" pour faire face aux évolutions du marché pétrolier international.

Dans son bulletin mensuel publié dimanche à l'occasion du 10^e anniversaire de l'Accord historique d'Alger, son secrétaire général Khaled Al-Otaibi a précisé que cet accord "n'a pas été une simple réponse conjoncturelle à la baisse des prix, mais a représenté un tournant

dans la méthode de gestion des défis pétroliers", posant les bases d'un partenariat "plus global et plus flexible" entre les pays producteurs.

Dix ans après, le rôle de l'Algérie apparaît plus que jamais central dans la stabilité du marché mondial. Initiatrice du compromis d'Alger qui a permis de rapprocher les positions entre membres de l'OPEP et producteurs non-OPEP, notamment la Russie, l'Algérie s'est imposée comme un médiateur crédible et un artisan de l'équilibre. Fidèle à sa doctrine de soutien des prix justes et stables au service à la fois des producteurs et des consommateurs, Alger continue au sein de l'OPEP+ à plaider pour la concertation, la responsabilité partagée et la préservation des intérêts des économies productrices face à la volatilité et aux incertitudes géopolitiques.

Cela se manifeste, selon M. Al-Otaibi, par "la capacité de résistance et de faire face aux défis, notamment ceux liés à la baisse des prix du pétrole survenue il y a près de dix ans suite à la hausse de l'offre, en particulier du pétrole de schiste américain, conjuguée à la faible croissance de la demande et à des niveaux de stocks élevés".

Il a ajouté que cette situation a montré que le rééquilibrage du marché pétrolier "ne peut être obtenu par des actions unilatérales, mais nécessite une coopération à grande échelle entre les producteurs, fondée sur le dialogue, la confiance et le partage des responsabilités".

Au cours des dix dernières années, l'al-



liance "OPEP+" a démontré "sa capacité à faire face à des phases successives de volatilité et d'incertitudes, grâce à un suivi continu de l'évolution de l'offre et de la demande, à l'évaluation des niveaux de stocks et d'investissement, et à l'adoption de mesures adaptées selon les conditions du marché", a souligné le secrétaire général de l'organisation.

De plus, l'expérience "OPEP+" a également prouvé, selon le même intervenant, que la coopération entre producteurs "ne vise pas à concrétiser les intérêts d'une partie aux

dépens d'une autre, mais contribue à bâtir un marché plus équilibré et plus prévisible, ce qui soutient la pérennité des investissements, renforce la sécurité des approvisionnements et protège l'économie mondiale des répercussions négatives des fluctuations brutales", soulignant le rôle de l'Accord d'Alger dans la mise en place des bases de la coordination des actions collectives et de l'adaptation aux mutations du marché pétrolier mondial.

Hamza B

ARKAB ET ADJAL REÇOIVENT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OPEP :

Des efforts de dialogue, de coopération entre les deux parties

Dans le cadre de l'examen des possibilités d'échange d'expertises concernant l'important domaine du partenariat entre l'Algérie et l'OPEP, les ministres MM. Mohamed Arkab et Mourad Adjal, respectivement, ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, et ministre de l'Énergie et des Energies renouvelables, ont reçu, chacun de son côté, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. Haitham Al Ghais, qui effectuent une visite de travail en Algérie.

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, au siège de son département ministériel, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, qui effectue une visite de travail en Algérie à l'invitation du ministre d'État.

Selon le communiqué du ministère, les entretiens ont porté «sur les évolutions du marché pétrolier mondial et ses perspectives, ainsi que sur les principaux défis auxquels est confrontée l'industrie pétrolière mondiale».

Les deux parties ont également examiné «les questions liées à la coopération et à la coordination entre les pays participant à la Déclaration de coopération, dans le cadre du mécanisme

OPEP+, ainsi que les perspectives de cette coopération».

À cette occasion, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie aux principes du dialogue, de la concertation, de la responsabilité collective et de la recherche du consensus qui fondent les travaux de l'OPEP et la coopération entre les pays participant à l'OPEP+».

Les discussions ont également porté sur «le fonctionnement et la gouvernance de l'OPEP, ainsi que sur ses priorités, outre les moyens de renforcer l'efficacité de l'Organisation face aux transformations que connaît le marché mondial de l'énergie», a poursuivi le communiqué.

La rencontre a également été l'occasion de revenir sur le dixième anniversaire de l'«Accord d'Alger», conclu le 28 septembre 2016 qui a constitué «une étape décisive dans le renforcement de la coopération entre les États membres de l'OPEP et les pays producteurs non membres de l'Organisation».

Et justement, à ce propos, Haitham Al Ghais a salué «le rôle constructif joué par l'Algérie au sein de l'OPEP et de l'OPEP+», ainsi que sa contribution constante aux efforts de dialogue, de coopération et de recherche du consensus entre les pays pro-

ducteurs». Les deux parties ont ainsi «réaffirmé leur volonté de poursuivre la concertation et de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'OPEP sur les questions d'intérêt commun liées au marché pétrolier international», a conclu le communiqué.

Selon la même source, «la rencontre s'est déroulée en présence du Président-directeur général du groupe Sonatrach, M. Nourredine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, M. Abdelkader Cherfaoui, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, M. Amine Remini, ainsi que de plusieurs cadres du secteur des hydrocarbures», précisant que «les entretiens ont porté sur l'évolution du marché pétrolier mondial et ses perspectives, ainsi que sur les principaux défis auxquels est confrontée l'industrie pétrolière mondiale».

Les deux parties ont également examiné les questions liées «à la coopération et à la coordination entre les pays participant à la Déclaration de coopération, dans le cadre du mécanisme OPEP+, ainsi que les perspectives de cette coopération».

À cette occasion, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie aux principes du dialogue, de la

concertation, de la responsabilité collective et de la recherche du consensus, qui fondent les travaux de l'OPEP et la coopération entre les pays participant à l'OPEP+».

Les discussions ont également porté sur «le fonctionnement et la gouvernance de l'OPEP ainsi que sur ses priorités, outre les moyens de renforcer l'efficacité de l'organisation face aux transformations que connaît le marché mondial de l'énergie», comme elles ont été l'occasion d'évoquer «le dixième anniversaire de l'Accord d'Alger, conclu le 28 septembre 2016, qui a constitué une étape déterminante dans le renforcement de la coopération entre les pays membres de l'OPEP et les pays producteurs non membres de l'organisation.»

De son côté, le ministre de l'Énergie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a également reçu le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération énergétique.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience tenue au siège du ministère, M. Adjal a indiqué que cette rencontre a été l'occasion d'examiner les possibilités d'échange d'expertises dans le cadre de l'important

partenariat entre l'Algérie et l'OPEP. Il a, dans ce contexte, annoncé l'organisation "très prochaine" de rencontres entre le ministère de l'Énergie et des Energies renouvelables et l'OPEP pour discuter du partage d'expériences en matière de mix énergétique.

De son côté, le SG de l'OPEP a fait état d'une "convergence totale de vues" sur le rôle "vital et important" des énergies renouvelables à l'avenir, en tant qu'énergie complémentaire aux hydrocarbures.

Il a, dans ce cadre, mis en avant la contribution des énergies renouvelables à la réduction des émissions et au développement des services énergétiques, soulignant que leur rôle est complémentaire à celui du pétrole et du gaz. Chaque source détiendra sa part dans le mix énergétique mondial, tout en maintenant la place des hydrocarbures en tant que principale ressource, a-t-il dit.

"Nous estimons, au sein de l'OPEP, que la part de l'énergie solaire et éolienne augmentera dans le mix énergétique d'ici 2050, mais que le pétrole restera la plus grande source du mix énergétique mondial, tandis que la consommation de gaz naturel enregistrera une hausse à l'échelle mondiale", a-t-il expliqué.

Saïd Ben

BEN ZADI, MEMBRE DE L'AUTORITÉ NATIONALE INDÉPENDANTE DES ELECTIONS (ANIE) :

« Les locales du 28 novembre, une recomposition de la carte politique et un test réel pour les partis »

Les élections locales prévues le 28 novembre 2026 représentent bien plus qu'un simple renouvellement administratif des assemblées élues. Elles constituent une étape pour une recomposition partielle de la carte politique, à la lumière de nouveaux facteurs juridiques et géographiques qui placent les partis devant un véritable test de leur base populaire.



C'est l'analyse livrée par Ali Ben Zadi, membre de l'Autorité Nationale Indépendante des Elections (ANIE), hier, lors de son passage dans l'émission "l'Invité du matin" de la Chaîne I de la Radio nationale. Ben Zadi a rappelé que les élections des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC/APW) comptent parmi les plus grands rendez-vous électoraux nationaux, car elles sont les plus proches du citoyen pour choisir ses représentants et concrétiser le développement local. Il a souligné que la nomination par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de Saâd Arous à la tête de l'ANIE fin août 2026, a suscité un large accueil et un soulagement chez les acteurs politiques et juridiques. Une désignation perçue comme un tournant majeur reflétant la dou-

ble valeur, juridique et politique, de cette personnalité pour diriger cette institution constitutionnelle.

RESTRUCTURATION DES DÉLÉGATIONS ET CALENDRIER ÉLECTORAL

Dans le cadre des préparatifs des prochaines échéances, Ben Zadi a révélé une restructuration globale des délégations et des structures locales de l'Autorité. Cette refonte s'articule autour de l'installation de nouveaux coordinateurs de wilaya pour insuffler un sang neuf et adapter la performance de terrain, l'organisation de rencontres régionales de coordination pour renforcer la préparation, l'engagement strict de neutralité imposé par la loi, ainsi que la clarification des prérogatives logistiques permettant à l'Autorité de se consacrer pleine-

ment à son rôle de garante de la transparence et de l'intégrité du scrutin.

Il a précisé que l'article 32 bis de l'ordonnance 21-01 portant loi organique relative au régime électoral encadre les commissions spéciales de l'ANIE, notamment l'organisation du travail des coordinateurs, le traitement des dossiers de candidature et le contrôle technique du processus électoral au niveau local.

Concernant le calendrier, la révision exceptionnelle des listes électorales s'est déroulée du 6 au 17 septembre 2026, suivie du retrait et du dépôt des dossiers de candidature, de l'étude des dossiers, de la campagne électorale, de la période de silence électoral, jusqu'au jour du scrutin, fixé au samedi 28 novembre 2026.

L'ANIE assure également la tenue du scrutin dans les nouvelles wilayas créées, en appliquant les dérogations légales spéciales pour les signatures sur la base de la "wilaya mère", avec un suivi de terrain rigoureux et le respect des règles de neutralité. L'organisation logistique, elle, relève du ministère de l'Intérieur, en coordination permanente avec la présidence de l'Autorité.

Ben Zadi a fait savoir que le dispositif électoral reste stable avec plus de 13.300 centres de vote et plus de 63.000 bureaux de vote à l'échelle nationale.

PLUS DE 13.000 DOSSIERS DE CANDIDATURE RETIRÉS

Les chiffres témoignent d'un engouement notable. A la date du 27 septembre 2026, le nombre de dossiers de déclaration collective

de candidature retirés pour les APC s'élève à 13.370 dossiers à travers 1.541 communes, dont 12.960 sous l'égide de 34 partis politiques, 82 listes au titre d'alliance de partis et 328 listes libres. Le nombre total de formulaires de signatures individuelles retirés a dépassé les 3.048.010 formulaires. Le nombre de listes déposées au niveau des APC a atteint 23 listes partisanes réparties sur 13 wilayas.

Pour les APW, 708 dossiers ont été retirés à travers 69 wilayas, dont 675 sous l'égide de 31 partis politiques, 5 dossiers d'alliance et 28 listes libres réparties sur 21 wilayas, avec 56.779 formulaires de signatures retirés, ce qui reflète selon lui la forte participation des partis.

Concernant les conditions de candidature, Ben Zadi a rappelé que l'exigence d'un document justifiant la situation fiscale est conforme aux dispositions de la loi organique électorale, tandis que l'article 184 fixe les conditions d'éligibilité aux locales.

Il a également évoqué l'exemption temporaire de la règle du tiers de femmes dans les listes électorales, permettant aux listes partisanes ou libres ne remplissant pas cette condition de déposer une demande de dérogation directement auprès du coordinateur de wilaya, afin d'assouplir la constitution des listes et de faciliter la participation.

En conclusion, Ali Ben Zadi a affirmé que l'ANIE demeure l'instance constitutionnelle garante de la crédibilité, de l'intégrité et de la transparence des élections locales du 28 novembre 2026.

Hamza B.

ARKAB ET ADJAL REÇOIVENT LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OPEP :

Des efforts de dialogue, de coopération entre les deux parties

Dans le cadre de l'examen des possibilités d'échange d'expertises concernant l'important domaine du partenariat entre l'Algérie et l'OPEP, les ministres MM. Mohamed Arkab et Mourad Adjal, respectivement, ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, et ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, ont reçu, chacun de son côté, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), M. Haitham Al Ghais, qui effectuent une visite de travail en Algérie. Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, au siège de son département ministériel, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais, qui effectue une visite de travail en Algérie à l'invitation du ministre d'État. Selon le communiqué du ministère, les entretiens ont porté «sur les évolutions du marché pétrolier mondial et ses perspectives, ainsi que sur les principaux défis auxquels est confrontée l'industrie pétrolière mondiale».

Les deux parties ont également examiné «les questions liées à la coopération et à la coordination entre les pays participant à la Déclaration de coopération, dans le cadre du méca-

nisme OPEP+, ainsi que les perspectives de cette coopération».

À cette occasion, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie aux principes du dialogue, de la concertation, de la responsabilité collective et de la recherche du consensus qui fondent les travaux de l'OPEP et la coopération entre les pays participant à l'OPEP+».

Les discussions ont également porté sur «le fonctionnement et la gouvernance de l'OPEP, ainsi que sur ses priorités, outre les moyens de renforcer l'efficacité de l'Organisation face aux transformations que connaît le marché mondial de l'énergie», a poursuivi le communiqué.

La rencontre a également été l'occasion de revenir sur le dixième anniversaire de l'«Accord d'Alger», conclu le 28 septembre 2016 qui a constitué «une étape décisive dans le renforcement de la coopération entre les États membres de l'OPEP et les pays producteurs non membres de l'Organisation».

Et justement, à ce propos, Haitham Al Ghais a salué «le rôle constructif joué par l'Algérie au sein de l'OPEP et de l'OPEP+», ainsi que sa contribution constante aux efforts de dialogue, de coopération et de recherche du consensus entre les pays producteurs».

Les deux parties ont ainsi «réaffirmé leur volonté de poursuivre la concertation et de renforcer la coopération entre l'Algérie et l'OPEP sur les questions d'intérêt commun liées au marché pétrolier international», a conclu le communiqué.

Selon la même source, «la rencontre s'est déroulée en présence du Président-directeur général du groupe Sonatrach, M. Nourredine Daoudi, du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures, M. Abdelkader Cherfaoui, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures, M. Amine Remini, ainsi que de plusieurs cadres du secteur des hydrocarbures », précisant que «les entretiens ont porté sur l'évolution du marché pétrolier mondial et ses perspectives, ainsi que sur les principaux défis auxquels est confrontée l'industrie pétrolière mondiale».

Les deux parties ont également examiné les questions liées «à la coopération et à la coordination entre les pays participant à la Déclaration de coopération, dans le cadre du mécanisme OPEP+, ainsi que les perspectives de cette coopération».

À cette occasion, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, a réaffirmé «l'attachement de l'Algérie aux principes du dialogue, de la

concertation, de la responsabilité collective et de la recherche du consensus, qui fondent les travaux de l'OPEP et la coopération entre les pays participant à l'OPEP+».

Les discussions ont également porté sur «le fonctionnement et la gouvernance de l'OPEP ainsi que sur ses priorités, outre les moyens de renforcer l'efficacité de l'organisation face aux transformations que connaît le marché mondial de l'énergie », comme elles ont été l'occasion d'évoquer «le dixième anniversaire de l'Accord d'Alger, conclu le 28 septembre 2016, qui a constitué une étape déterminante dans le renforcement de la coopération entre les pays membres de l'OPEP et les pays producteurs non membres de l'organisation.»

De son côté, le ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, a également reçu le Secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), Haitham Al Ghais avec lequel il a examiné les moyens de renforcer la coopération énergétique.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette audience tenue au siège du ministère, M. Adjal a indiqué que cette rencontre a été l'occasion d'examiner les possibilités d'échange d'expertises dans le cadre

de l'important partenariat entre l'Algérie et l'OPEP.

Il a, dans ce contexte, annoncé l'organisation "très prochaine" de rencontres entre le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables et l'OPEP pour discuter du partage d'expériences en matière de mix énergétique.

De son côté, le SG de l'OPEP a fait état d'une "convergence totale de vues" sur le rôle "vital et important" des énergies renouvelables à l'avenir, en tant qu'énergie complémentaire aux hydrocarbures.

Il a, dans ce cadre, mis en avant la contribution des énergies renouvelables à la réduction des émissions et au développement des services énergétiques, soulignant que leur rôle est complémentaire à celui du pétrole et du gaz. Chaque source détient sa part dans le mix énergétique mondial, tout en maintenant la place des hydrocarbures en tant que principale ressource, a-t-il dit.

"Nous estimons, au sein de l'OPEP, que la part de l'énergie solaire et éolienne augmentera dans le mix énergétique d'ici 2050, mais que le pétrole restera la plus grande source du mix énergétique mondial, tandis que la consommation de gaz naturel enregistrera une hausse à l'échelle mondiale", a-t-il expliqué.

Saïd Ben

UNIVERSITÉ DE LA FORMATION CONTINUE (UFC)

Début de la 4^e édition de la Semaine numérique

La 4^e édition de la Semaine numérique a débuté, à l'Université de la formation continue (UFC) Didouche-Mourad d'Alger, et se poursuivra jusqu'au 3 octobre prochain dans l'ensemble de ses centres à travers le pays.

Dans son allocution, le recteur de l'UFC, Yahia Djaafri, a précisé que la 4^e édition de la Semaine numérique, organisée cette année sous le slogan "Vers une université d'autonomisation... avec une vision numérique intelligente", marque "une nouvelle étape pour valoriser le rôle de l'enseignement à distance dans l'élargissement des opportunités d'apprentissage et de formation et dans le renforcement de la transformation numérique au sein de l'université algérienne".

A ce propos, il a souligné l'importance de renforcer les compétences numériques de l'ensemble des acteurs du processus éducatif, en sus des compétences



humaines et pédagogiques", affirmant que "la promotion de l'enseignement à distance et de l'enseignement numérique représente une étape essentielle vers la construction d'une université de 4^e génération, fondée sur l'exploitation de l'intelligence artificielle et des technologies de l'information et de la communication, en phase avec les mutations rapides dans le secteur de l'ensei-

gnement supérieur et de la recherche scientifique".

M. Djaafri a, par ailleurs, indiqué qu'en marge de cet événement, une campagne nationale de don de sang est organisée au niveau des 54 centres de l'UFC répartis sur le territoire national, une initiative qui, a-t-il dit, "incarne la responsabilité sociale assumée par l'université".

De son côté, la Directrice

générale de l'Agence nationale du sang (ANS), Houria Touafdit, a précisé que l'organisation de cette 3^e édition de la campagne de don de sang, parallèlement à la Semaine numérique, vise à "ancrer la culture du don de sang" et à "promouvoir les valeurs de solidarité et d'entraide au sein de la communauté universitaire".

PARC NATIONAL DE TRANSPORT
Le renouvellement se poursuit à travers les différentes wilayas

L'opération de renouvellement du parc national de transport se poursuit dans les différentes wilayas du pays, à travers le remplacement des bus retirés de la circulation, notamment ceux âgés de plus de 30 ans, par des bus neufs, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Cette opération, supervisée et suivie par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, concerne les transporteurs privés, dans le cadre des facilités qui leur sont accordées par l'Etat, leur permettant de renouveler leurs bus et de les remplacer par des véhicules neufs et modernes répondant aux normes de sécurité et de confort, précise le communiqué. L'opération se poursuit avec le suivi et l'accompagnement des services des Directions des transports à travers les wilayas, ajoute la même source, qui souligne l'importance de cette démarche dans la modernisation des moyens de transport collectif et l'amélioration de la qualité du service et des conditions de déplacement des citoyens.

ILLIZI

Lancement des activités du festival du livre lu

Les activités du Festival du Livre lu ont débuté à la bibliothèque principale de lecture publique «Khemayes Baktet» à Illizi, et se poursuivront jusqu'au 5 octobre prochain, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. Le directeur de la bibliothèque principale de lecture publique, Moussa Kemmar, a indiqué que cette manifestation, dont le coup d'envoi a été donné samedi soir sous le slogan «Pour que nos livres aient une autre vie», et organisée sous le parrainage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, et la supervision du wali d'Illizi, Ahcène Khaldi, vise principalement à promouvoir la lecture et à favoriser l'intérêt pour le livre. Il a annoncé, en parallèle, le lancement d'une plateforme intitulée «Nos livres». Le programme de cette manifestation culturelle prévoit aussi des conférences, des séances de vente-dédicace et d'échange de livres, ainsi que des récitals de poésie, une exposition consacrée au livre lu et diverses activités destinées aux enfants, selon la même source.

CONDUITE D'EAU ENDOMMAGÉE À BOUMERDÈS

Bouzegza inspecte les travaux de réparation

Le ministre de l'Hydraulique, Lounès Bouzegza, s'est rendu dans la wilaya de Boumerdès pour s'enquérir de l'avancement des travaux de réparation de la conduite d'eau endommagée et suivre sur le terrain les différentes interventions en cours, a indiqué un communiqué du ministère.

M. Bouzegza, qui était accompagné du wali de Boumerdès, a indiqué qu'une "solution technique d'urgence" avait été mise en

œuvre afin d'assurer la continuité de l'alimentation en eau potable des populations des wilayas de Boumerdès et d'Alger, parallèlement à la poursuite des travaux de réparation des sections endommagées, de sécurisation du réseau et de remise en service de la conduite, précise la même source.

Sur place, le ministre a salué le niveau de mobilisation et de coordination entre les différents intervenants, soulignant la nécessité

de poursuivre les efforts et de mobiliser tous les moyens disponibles pour achever les travaux dans les plus brefs délais.

Pour rappel, une panne avait été enregistrée, vendredi, au niveau de la conduite principale relevant du système de transfert d'eau du barrage de Taksebt (Tizi Ouzou) vers Alger, à la suite d'un glissement de terrain dans la localité de Draâ Lekhel, dans la commune de Boudouaou.

PRÉVENTION DES INONDATIONS À TÉBESSA:

Ultimatum du wali sur le chantier d'El Baala

Le wali de Tébessa impose la cadence maximale sur le chantier d'assainissement d'El Baala pour prévenir les inondations automnales. Le chantier névralgique de collecte des eaux usées et de drainage à El Baala est sous haute pression. Le wali de Tébessa impose la cadence maximale des travaux pour préserver le chef-lieu des intempéries. Réunissant le directeur régional de l'Office national de l'assainissement (ONA) ainsi que les entreprises réalisatrices, le wali de Tébessa, Ahmed Belhadad, a appelé à accélérer la cadence sous peine de s'ex-

poser aux rigueurs de la loi. Déjà, sur place, le chef de l'exécutif avait pris la mesure du retard accumulé sur ce chantier hautement stratégique. La rencontre a été une séance de cadrage rigoureuse destinée à corriger les dysfonctionnements organisationnels qui plombent l'avancement des opérations. Pour combler le déficit temporel et garantir la livraison des infrastructures avant les grandes précipitations, le wali a ordonné une restructuration profonde des méthodes d'intervention. L'instruction maîtresse de cette réunion réside dans l'instauration immédiate

du régime de travail par équipes alternées selon le schéma du 3x8. Une organisation en 24h/24 indispensable pour assurer la continuité physique des travaux, optimiser le rendement des équipements lourds mobilisés et réduire drastiquement les délais d'exécution des différentes phases du projet. Évoquant la nécessité d'une démarche proactive, l'exécutif de wilaya a également insisté sur le renforcement impératif de la coordination intersectorielle.

CONSTANTINE

Les douaniers saisissent près de 200 kilos de drogues

Les services des douanes ont procédé à la saisie de près de deux quintaux de drogues dans la wilaya de Constantine, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale des Douanes. Selon le communiqué, « dans le cadre des efforts soutenus et continus déployés sur le terrain pour lutter contre la contrebande et le trafic de stupéfiants et

de substances psychotropes, les agents de la brigade régionale spécialisée dans la lutte contre la contrebande de marchandises et de drogues à Constantine, en coordination avec des éléments de l'Armée nationale populaire, ont procédé, au cours d'une opération qualitative, à la suite de la fouille d'un garage, à la saisie de près de deux quintaux de drogues ». La

quantité saisie comprend 246 750 comprimés de stupéfiants solides de type ecstasy, pour un poids de 108 kg, ainsi que 79 kg et 440 g de kif traité, 6 kg et 740 g de stupéfiants solides de type cocaïne, auxquels s'ajoutent 2 kg et 200 g de poudre d'ecstasy. Deux véhicules touristiques utilisés pour le transport de ces drogues ont également été saisis. Cinq personnes ont été

arrêtées et présentées devant les autorités judiciaires compétentes, précise le communiqué. Cette opération s'inscrit, selon la même source, « dans le cadre de la coordination opérationnelle permanente entre les différents services de l'État afin de lutter contre la contrebande et le trafic de drogues et de substances psychotropes ».

AG DE L'ONU

Les illusions du Maroc au Sahara occidental s'évanouissent

La 81e session de l'AG de l'ONU a une fois de plus servi de tribune pour défendre la juste cause du peuple sahraoui et son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, brisant ainsi les illusions de l'occupation marocaine et ses manœuvres visant à perpétuer la réalité coloniale dans ce territoire occupé par le Maroc depuis 1975.

Lors du débat général de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, la responsabilité juridique et morale de l'organisation internationale envers le territoire et sa population a été réaffirmée, réfutant de fait les prétentions marocaines à la souveraineté sur la région.

Au cours de cette session, le représentant du royaume du Maroc a tenté d'imposer unilatéralement des propositions comme un fait accompli, diffusant des mensonges et déformant les faits concernant le statut international de la question du Sahara occidental.

Le gouvernement sahraoui a considéré cela comme une continuation de la pratique habituelle du régime marocain visant à détourner l'attention nationale de sa profonde crise structurelle.

LES ACTIVITÉS DE LA DIPLOMATIE SAHRAOUIE

Présente à New York, la délégation sahraoui a tenu de nombreuses réunions avec des chefs d'État et des représentants officiels, ce qui lui a permis de réaffirmer son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

Dans ce cadre, le président angolais, João Lourenço, a réitéré, lors d'une rencontre avec le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Yeslem Beiset, le soutien de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.



Par ailleurs, le chef de la diplomatie sahraoui a tenu des réunions bilatérales avec le ministre des Affaires étrangères et des Relations internationales du Lesotho, Lempho Tao, et le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez Zabaría. Ces derniers ont réaffirmé la position de principe et inébranlable de leurs pays sur la question sahraoui et leur soutien inconditionnel au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à la liberté.

LA NAMIBIE RÉITÈRE SON SOUTIEN

Dans ce contexte, la Présidente de la Namibie, Netumbo Nandi-Ndaitwah, a réitéré le soutien de son pays à la cause sahraoui dans son discours à l'Assemblée générale, soulignant la nécessité de trouver une solution juste et durable qui garantisse le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui dans le cadre du processus onusien.

Elle a souligné que les Nations unies «ont la responsabilité de promouvoir une solution juste et durable à la question du Sahara occidental, conformément à la Charte des Nations unies et aux résolutions pertinentes sur la décolonisation et le droit à l'autodétermination».

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU SG DE L'ONU À L'AG

Malgré les manœuvres diplomatiques flagrantes employées par le régime marocain pour obtenir un soutien international à sa position, notamment en soudoyant des pays afin d'obtenir une reconnaissance fictive de sa prétendue souveraineté sur le Sahara occidental, le rapport du secrétaire général de l'ONU sur le Sahara occidental, daté du 31 juillet 2026 et présenté à la 81e

session de l'Assemblée générale, a confirmé que la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (4e Commission) de l'Assemblée générale et le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, considèrent le Sahara occidental comme une question de décolonisation.

Ce rapport souligne une fois de plus que les actions du Maroc et sa quête de reconnaissance de souveraineté ne modifient en rien le statut juridique du territoire en tant que territoire en attente de décolonisation, ni ne remettent en cause les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies qui affirment la nécessité de respecter la Charte des Nations unies et garantissent le droit à l'autodétermination des habitants du territoire.

CUBA RÉAFFIRME SON SOUTIEN AU DROIT À L'AUTODÉTERMINATION DU SAHARA OCCIDENTAL

Le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodríguez Parrilla, a réaffirmé, devant l'Assemblée générale des Nations unies, le soutien de son pays au droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, et souligné l'impératif de respecter la charte de l'ONU et ses principes consacrés en matière de décolonisation.

"Nous réaffirmons notre solidarité avec le peuple sahraoui et son droit à l'autodétermination", a déclaré samedi soir, Bruno Rodríguez Parrilla, lors de son discours officiel au Débat général de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Le ministre cubain a, en outre, rappelé l'impératif de respecter la Charte des Nations

unies, insistant sur le fait que la communauté internationale "doit garantir au peuple sahraoui son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément aux résolutions de l'ONU".

Les déclarations du ministre cubain des Affaires étrangères font suite à la rencontre bilatérale du 22 septembre à New York avec son homologue sahraoui, Mohamed Yeslem Beiset, confirmant le soutien indéfectible de Cuba à la cause sahraoui juste. L'Algérie et d'autres pays quittent la salle de l'AG de l'ONU au moment du discours d'un responsable sioniste, le Maroc et les Emirats restent.

L'Algérie ainsi que plusieurs pays se sont retirés, jeudi, de la salle de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, lorsqu'un responsable sioniste entamait son discours, alors que les représentants des Emirats arabes unis et du Maroc étaient restés sur place pour suivre l'intervention du responsable sioniste. Le retrait de l'Algérie et d'autres pays a été décidé pour protester contre les crimes commis par l'entité sioniste en Cisjordanie et son agression génocidaire contre la bande de Gaza.

L'Algérie, et de nombreux pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie, d'Amérique Latine, des Caraïbes et d'Océanie, soutenant le peuple palestinien, ont décidé de quitter la salle, où se tenait la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, à l'entame du discours du responsable sioniste. Parallèlement, les Emirats arabes unis et le Royaume du Maroc sont restés sur place en totale contradiction avec leurs discours sur leur prétendu soutien aux droits des Palestiniens.

Le retrait de l'Algérie, action qui correspond parfaitement à son discours soutenant la cause palestinienne, représente un acte de protestation contre la poli-

tique criminelle de l'entité sioniste qui a fait, depuis le 7 octobre 2023, 73928 martyrs et 175305 blessés, selon le dernier bilan rendu public par les autorités palestiniennes qui font également état de nombreux corps ensevelis sous les décombres. De même que les autorités sionistes ciblent quotidiennement les Palestiniens par des campagnes d'arrestations, notamment à El-Qods et en Cisjordanie occupées.

A travers son retrait, l'Algérie a renouvelé son engagement à défendre les droits légitimes du peuple palestinien, et reste ainsi en tête des pays rejetant la normalisation avec l'entité sioniste.

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, représente l'Algérie à la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

Les délégations ayant quitté la salle de l'Assemblée générale se sont succédé suite à l'appel lancé par la délégation palestinienne à l'ONU, un moment fort qui a mis en évidence l'isolement politique de l'entité sioniste, délégitimant, par la même, la présence du représentant de l'entité allant ainsi bien au-delà du simple rejet du contenu de son discours.

Le fait que les représentants du petit Etat du Golfe et du Makhzen soient restés sur place pour écouter le discours, reflète le soutien qu'ils apportent à l'occupation sioniste en opposition flagrante avec les aspirations de l'opinion publique arabe et islamique, en somme un acte de trahison de la cause centrale de toute une nation.

LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE :

Pour une lutte intense contre ce phénomène chronique

Par Mohamed KHIATI (*)

Il y a quelques mois, le 16 octobre 2024, de nombreux pays à travers la planète y compris l'Algérie, ont célébré la Journée mondiale de l'alimentation dont l'objectif est de sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de la faim et de la malnutrition et de mobiliser les secteurs d'activités et la société civile

Dans les documents consultés de cet événement planétaire, la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), estime que près de 783 millions de personnes souffrent de la faim et de la malnutrition dans le monde et plus de 200 millions de personnes font face à des situations particulièrement sévères de « crises alimentaires », liées à de nombreux facteurs comme les séquelles du Covid-19, les conflits, les changements climatiques, les inégalités, la hausse des prix et les tensions géopolitiques internationales. Ces facteurs pèsent lourdement sur la sécurité alimentaire, dit-elle. Cependant, il existe au demeurant un facteur supplémentaire qui favorise et crée les conditions d'insécurité alimentaire. Il s'agit du gaspillage des produits alimentaires qui, in fine, constituent un problème planétaire social, environnemental, économique, voire parfois même sanitaire. Ce terrible phénomène est devenu, à l'heure actuelle, une tare à préoccupation mondiale dont les retombées se font sentir sur le plan économique et social des pays. Or, le paradoxe est tel que toutes les nations œuvrent inlassablement à produire plus de nourriture, à travers des politiques de développement agricole et rurales, au moment où de nombreuses populations s'affichent au gaspillage des denrées alimentaires. Cela se passe à une époque où la FAO, s'attache pleinement à lutter contre la faim et la malnutrition, à travers le monde. Selon cette organisation mondiale, il est

entendu par gaspillage alimentaire « toute diminution de la masse des denrées comestibles initialement destinées à la consommation humaine, y compris celles qui sont dans un deuxième temps réaffectées à l'alimentation animale ou à la production de bioénergie ». Si les « pertes alimentaires » font généralement référence à celles enregistrées au niveau de la production, de l'après récolte et de la transformation, le « gaspillage » par contre concerne le stade de la distribution et de la consommation finale (FAO, 2011).

Dans les divers parterres, on s'accorde à dire que la réduction du gaspillage alimentaire participe, entre autres, à l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations. Pour ce faire, l'on projette à œuvrer pour réduire de moitié, à l'horizon 2030, le gaspillage alimentaire, au niveau de la distribution et du consommateur, et réduire tout au long de la production et des chaînes d'approvisionnement. C'est là, l'un des sous-objectifs de l'objectif du développement durable (ODD-12), sous le titre « Garantir des modes de consommation et de production durables ».

Au niveau international, les premières estimations faites en 2019, par la FAO, l'indice moyen de perte alimentaire indique qu'environ 14% de la nourriture mondiale produite est perdue après la récolte et jusqu'au niveau de la vente au détail, soit un volume estimé à 1,6 milliard de tonnes. Dans la région de l'Afrique du Nord et l'Asie de l'Ouest, cet indice est de 10,8%.

D'autres études commissionnées par la FAO ont estimé que les pertes et gaspillages alimentaires représentent annuellement et globalement 30% de la production de céréales; 40-50% des tubercules, fruits et légumes; 20% des oléagineux, des viandes et produits laitiers et 35 % des poissons.

On fit par ailleurs noter que ces déperditions alimentaires dépendent fortement des conditions spécifiques et de la situation locale de chaque pays et pour chaque culture (FAO-2015. Initiative mondiale de réduction des pertes et du gaspillage alimentaire).

D'autre part et sur le plan spatial, il est noté une superficie de 1,4 milliard d'hectares de terres, soit 28% de la sole agricole mondiale est utilisée annuellement pour produire de la nourriture perdue ou gaspillée (FAO, 2020).

Comme valeur économique, cela signifie qu'environ 14% des aliments produits dans le monde sont perdus entre le stade après récolte (inclus) et celui de la vente au détail (exclu).

Cet état de fait montre que sur le plan international, le gaspillage alimentaire et la perte de nourritures est à un niveau jugé alarmant et l'Algérie n'est pas du reste par rapport à ce phénomène qui tend inexorablement à prendre de l'ampleur. Mieux encore, ces pertes et gaspillage des aliments sont considérables. Ils



contribuent à réduire la disponibilité de la nourriture et peuvent même aggraver les pénuries alimentaires dans de nombreux endroits de la planète.

Sur le plan des volumes, le tiers des aliments produits pour la consommation humaine est perdu ou gaspillé, ce qui équivaut à environ 1,3 milliard de tonnes par an. Leurs coûts mondiaux s'élèvent à quelque 2600 milliards de dollars par an, dont 700 milliards de coûts environnementaux et 900 milliards de coûts sociaux.

Cependant, et en dépit des efforts déployés par les différents acteurs, le gaspillage alimentaire a atteint 21% de ce qui est jeté dans les décharges dans le monde. Une partie du problème revient à la longue chaîne d'approvisionnement que traversent les aliments à travers le réseau de distribution des grossistes, les restaurants en passant par les collectivités publiques et les cuisines privées, notent les données statistiques mondiales, ces dernières années. Les pertes tout au long du parcours renferment aussi les dommages aux cultures durant la récolte, leur transport maritime et les produits qui ont été dépréciés qualitativement avant d'être utilisés ou vendus aux consommateurs. En gros, le gaspillage alimentaire s'élève en moyenne à un taux de 40% de la récolte totale d'une nation donnée (FAO 2011).

C'est ainsi qu'en prenant en compte l'ensemble des paramètres nécessaires pour produire, transformer et distribuer la nourriture (la dégradation des ressources, le carburant, les semences, les engrais, l'eau et la main-d'œuvre), il est relevé la raison pour laquelle le gaspillage du produit fini a un coût économique et environnemental considérable. Alors que sur le plan écologique, les pertes et le gaspillage des produits alimentaires contribuent à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre et à la dégradation des ressources naturelles.

Qu'en est-il du gaspillage alimentaire en Algérie ? :

En Algérie, comme ailleurs d'ailleurs, les pertes et gaspillage des produits alimentaires se situent généralement à plusieurs niveaux. Ces phénomènes se distinguent à l'échelle de la ferme ou de l'exploitation. Ils sont observés, pour le cas des céréales et des légumes secs et autres cultures annuelles, au moment de la récolte et du stockage avant leur sortie de la ferme. Les pertes à ce niveau sont dues aux chantiers de récolte tardifs des céréales entraînant un égrenage naturel des épis sur pied.

Elles sont liées aussi à la faible maîtrise de la récolte mécanique des cultures et sont estimées par certains auteurs à 5% en moyenne en Algérie. Kaci F (2007) affirme que ce taux reste tributaire du type de moissonneuse-batteuse dont le nombre avoisine en cette date, les 2500 réparties sur le territoire national. Elles sont constatées lors de la récolte et avant la sortie de l'exploitation agricole et leurs mises dans le circuit de commercialisation (1).

Les causes de ces pertes sont multiples et concernent notamment :

- La mauvaise maîtrise du réglage des moissonneuses batteuses (organes de battage) qui impacte directement le rendement (taux de casse et des pertes de grains) avec une perte moyenne estimée à 4%, soit l'équivalent de 173.000 tonnes de céréales annuellement perdues sur la période 2009-2013 (CREAD, 2018) (2). Elle serait de 116 874 tonnes en moyenne de 2015 à 2020, si on garde les 4% estimé par le CREAD sachant que la moyenne de la production pour cette dernière période fut de 29 218 50,3 tonnes (nos propres calculs) sur la base des statistiques du MADR.

- La nature du sol, le respect de l'itinéraire technique, l'utilisation efficiente des semences et

engrais et des traitements phytosanitaires adéquats, sont autant de facteurs qui influent indirectement le rendement et augmentent les pertes des productions de cultures (la verse des céréales, la présence de mauvaises herbes et de déprédateurs), viennent aussi déprécier la qualité des produits en entraînant parfois, un gaspillage des moyens et des efforts fournis.

Les pertes sont aussi liées au stockage et au transit et transport, de telle sorte les produits alimentaires sont souvent soumis aux mauvaises conditions de stockage et à l'insuffisance des unités de transformation (en particulier pour les tomates industrielles et les pommes de terre en cas de « surproduction »), à la faible maîtrise des méthodes de conditionnements adaptées (surtout pour les fruits et légumes).

A titre d'exemple, les « laitues », sont livrées aux détaillants, compressées dans des cartons, cela entraînant- par écrasement des feuilles- une perte équivalente parfois à un cinquième du poids. Alors qu'une partie du problème revient à la longue chaîne d'approvisionnement que traversent les aliments dans le réseau des grossistes, les restaurants et les cuisines privées. Les pertes tout au long du parcours soulèvent aussi des dommages causés aux cultures durant la récolte, lors de leur transport maritime engendrant une dépréciation de leur qualité avant d'être utilisés ou vendues aux consommateurs.

En ce qui concerne, le gaspillage des céréales, il est à rappeler que l'Algérie demeure parmi les grands importateurs de blé tendre en particulier, du fait de la faible capacité de la filière nationale à satisfaire les besoins de consommation croissants de la population. On estime, selon certaines statistiques que le blé tendre représente en moyenne quelque 80% du total des importations des blés.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Alors que le pain reste parmi les aliments les plus gaspillés. Selon une étude menée en 2015 dans plusieurs pays arabes méditerranéens (il est fait état que 20% du pain et des produits céréaliers achetés sont jetés, suivis par les légumes et les produits laitiers. La consommation de pain a nettement augmenté en Algérie D'après les statistiques, les Algériens consomment 48 millions de baguettes de pain chaque jour, et se trouvent de ce fait, parmi les premiers consommateurs de pain blanc dans le monde (Capone et al. 2016). (3),

Par ailleurs, un média électronique, citant une entreprise chargée du ramassage des déchets ménagers (ExtraNet), donne le chiffre de 90 tonnes de pain jetées dans les poubelles de la capitale (Alger) durant les neuf premiers mois de l'année 2017, soit l'équivalent de 12.000 tonnes de blé. Ce média mentionne également que 12 millions de baguettes de pain sont jetées chaque mois dans le pays citant (Aghiles, 2017) (4), soit l'équivalent entre 320.000 et 400.000 tonnes de blé. Alors que l'UGCAA (Union Générale des Commerçants et Artisans Algériens) a déclaré deux ans avant, en 2015, que pendant le seul mois de Ramadan (mois de piété), quelque 120 millions de baguettes, 12 millions de litres de lait et 50 000 tonnes de légumes ont été jetés par les consommateurs. Tandis que le ministère du Commerce estime, pour sa part, le gaspillage du pain à 10 millions de baguettes par jour, atteignant les 12 à 13 millions de baguettes par jour durant le mois sacré de Ramadan. Quant à la Fondation nationale pour la promotion de la santé et le développement de la recherche (FOREM), elle estimait déjà en 2015 que « plus de 40 millions de dollars de pain sont jetés annuellement ». Ce faisant, le média « TSA » (Tout sur l'Algérie) rapporte qu'une étude du Centre de recherche économique (CREAD) a révélé que le phénomène du gaspillage alimentaire prend des proportions inquiétantes en Algérie, en 2024. En effet, d'après l'enquête du CREAD, près d'un tiers (30 %) de la nourriture des Algériens finit à la poubelle et dans les décharges publiques. L'étude a également montré que les familles algériennes consacrent la moitié (50 %) de leurs dépenses à satisfaire des « besoins secondaires ». Ce ratio révèle un véritable gaspillage au plus fort de l'inflation, et malgré la politique de rationalisation des



dépenses engagée par le gouvernement. Ce chiffre est effrayant et reflète l'ampleur du gaspillage dans les habitudes de consommation des citoyens»

La Fédération nationale des boulangers a révélé que sur les 27 millions de baguettes de pains que produisent chaque jour les boulangeries en Algérie, 7,2 millions (soit 27%) ne sont pas consommées. Ces 7 millions de baguettes de pain servent, dans le meilleur des cas, d'aliments pour volailles et bétail, sinon elles finissent dans les décharges publiques. Devant ce constat, de nombreux spécialistes et associations de protection des consommateurs ont tiré la sonnette d'alarme sur la généralisation du gaspillage alimentaire chez les Algériens, notamment en ce qui concerne les produits subventionnés, les produits à base de blé plus particulièrement. Dans ce contexte, on estime que le phénomène du gaspillage est attribué à trois facteurs : Le premier est d'ordre psychologique. Il concerne la "peur de la pénurie" à mesure que les crises d'approvisionnement s'aggravent. L'Algérien a peur d'entrer au marché ou dans les centres commerciaux et de ne rien trouver, et pour satisfaire ce sentiment, il achète tout », le second est lié à l'aspect social. Selon lui, l'existence au sein de la même famille de plus d'un revenu accroît le manque de coordination dans le processus d'achat et le troisième facteur découle des habitudes de consommation acquises au cours des périodes de prospérité financière.

Il est à relever qu'une large partie de la consommation du pain issue des céréales provient des blés. Le blé dur est destiné à la biscuiterie et à la fabrication de semoules ou de pâtes, mais sans impacts négatifs sur la santé humaine. Tandis que le blé tendre est utilisé principalement en meunerie pour obtenir de la farine nécessaire à la production de pain blanc, de viennoiseries ou de pâtisseries. Il est à faire noter, à ce chapitre que l'OMS (Organisation mondiale de la santé), note que le pain blanc issu de la farine du blé tendre est nocif à la santé humaine. Dr F. Bousmaha de la DGPPS relevant du Ministère de la population et de la réforme hospitalière a souligné lors des journées techniques et scientifiques organisées à l'ITGC (Institut technique des grandes cultures), le 23 septembre 2020 que ce type d'aliment a des répercussions sur la santé des Algériens, notamment pour les adolescents. A ce titre, l'orateur mentionna que :

- Le pain blanc est riche en sucre, sa valeur énergétique est élevée puisqu'elle atteint en moyenne 250 Kcal/100 g dont 85% sont représentés par les glucides. Son index glycémique se situe entre 80-95% selon le degré de raffinage est très proche des sucres simples (un index modéré <70% ou bas < à 50% sont considérés comme favorable à la santé). Cette richesse en sucre entraîne chez les consommateurs une accoutumance qui est l'une des causes de l'apparition des maladies telles que l'obésité et

l'hypertension chez l'adolescent;

- Le blé tendre raffiné utilisé pour la fabrication du pain blanc, est la seule céréale donnant une farine panifiable grâce à la nature unique de ses protéines de réserve qui permettent la formation de réseau de gluten.

Les effets des protéines du gluten sur la santé sont aujourd'hui mis en cause compte tenu des séquelles qu'elles provoquent au niveau intestinal. Ces séquelles connues sous le nom des maladies dites de coeliaque, jadis assez rares en Algérie, sont à l'origine des troubles intestinaux chez l'enfant et chez les adultes (35-65 ans) ;

- La consommation quotidienne de gluten induit de manière indirecte des troubles tels que des anémies (déficit de globules rouges), diarrhées chroniques. Les albumines/globulines du blé, constituent les plus importants éléments allergènes des produits alimentaires à base de blé ;

Cependant, La corrélation entre le diabète et la consommation de la farine raffinée n'est plus à démontrer, le pays compte aujourd'hui près de 5 millions de diabétiques et le taux de prévalence a augmenté de 8 à 16% durant les 15 dernières années (selon la Forem, 2016). En définitive, le gaspillage devient une tare pour laquelle, des mesures draconiennes doivent être adoptées non seulement sur le plan de la sensibilisation et la communication, mais également sur le plan de la réglementation régissant le prix de vente du pain. L'approche à adopter devra être intersectorielle, c'est dire qu'il est impensable de vouloir bien produire plus lorsqu'on s'y met paradoxalement à gaspiller nos produits alimentaires qui pèsent lourdement sur la balance économique du pays, notamment ceux importés. On sait pertinemment que le Ministère du commerce a déjà entamé, il y a quelques années, des initiatives louables à travers des campagnes de lutte contre le gaspillage appuyées par des indicateurs chiffrés. Mais, il reste cependant qu'un énorme travail laborieux doit être encore déployé, selon un mode intersectoriel concerté visant la réduction des pertes et gaspillages des produits alimentaires y compris le pain blanc qui pèsent, outre mesure, lourdement

sur la balance commerciale agricole et alimentaire. Cela est aussi valable pour les ressources hydriques, d'autant que l'on s'approche du mois sacré de Ramadhan où souvent, il est constaté un point culminant du gaspillage de cette denrée rare. Enfin, entrevoir une sécurité alimentaire durable, c'est aussi, réduire les pertes et le gaspillage des produits alimentaires, car il ne s'agit nullement de produire des denrées alimentaires pour en gaspiller une grande partie ou recourir aux importations. A ce sujet, il est pleinement suggéré d'engager des campagnes de sensibilisation de la population pour lutter contre les pertes et les gaspillages dont les réseaux médiatiques : télévisuels et radiophoniques, pensons-nous, peuvent être d'un grand apport par la réalisation de spots, d'émissions ou de reportage. Alors y penser c'est déjà agir, pour le bien être de tous et luttons contre ces fléaux, on est tous concernés. Enfin, Ramadhan Kareem sans gaspillage.

Mohamed KHIATI.
Docteur et Expert Agronome
Références :

1. FAO. Brochure de la Journée mondiale de l'alimentation, 2024.
2. KACI F, 2007. Etude des pertes de grains sur les moissonneuses batteuses disponibles en Algérie. Thèse de doctorat, Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSA), Alger.
3. CREAD (2018). Analyse de l'état de sécurité alimentaire et nutritionnelle en Algérie. Volume 1
4. Capone, R et al.- K. Bread and Bakery Products Waste in Selected Mediterranean Arab Countries. American Journal of Food and Nutrition, Vol. 4, No. 2, 2016.
5. AGHILES. R. 2017. Gaspillage/ 90 tonnes de pain dans les poubelles d'Alger. In AF-Algérie Focus du 14-10-2017. Site <http://www.algerie-focus.com/2017/10/gaspillage-90-tonnes-de-pain-poubelles/> ; 6. TSA360 <https://www.algerie360.com/gaspillage-alimentaire-les-algeriens-jettent-30-de-leur-nourriture-a-la-poubelle/>



EL MOUDJAHID

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGHRIHA REÇOIT LE DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT GÉNÉRAL DE L'ARMÉE VIETNAMIENNE

La coopération militaire hissée à un haut niveau

Cette visite, a indiqué le général d'Armée, Saïd Chanegriha, représente «une nouvelle étape dans le renforcement et la promotion de notre coopération militaire, au mieux des intérêts de nos deux pays amis».

Les relations entre l'Algérie et le Vietnam « n'ont jamais été conjoncturelles ». Elles sont nées d'une « expérience commune de souffrance, et se sont épanouies à l'époque des révolutions pour se renforcer au fil des ans grâce à la confiance mutuelle et à la solidarité humaine ». C'est ce qu'a réaffirmé, hier, le général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre Délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-Major de l'ANP, dans une allocution prononcée à l'occasion de la visite du général d'Armée Nguyen Trung Nghia, Secrétaire du Comité Central du Parti Communiste vietnamien, directeur du Département Général de la Politique de l'Armée Populaire Vietnamienne, indique le MDN dans un communiqué.

Le général d'Armée Saïd Chanegriha a reçu hier en audience, au siège de l'Etat-Major de l'Armée nationale populaire, le général d'Armée Nguyen Trung



Nghia, Secrétaire du Comité Central du Parti Communiste vietnamien, directeur du Département Général de la Politique de l'Armée Populaire Vietnamienne. La cérémonie d'accueil a débuté par le salut du drapeau national, l'écoute de l'hymne national et la présentation des honneurs militaires au général d'Armée Nguyen Trung Nghia par une formation militaire, représentant les différentes Forces de l'Armée Nationale Populaire, détaille la même source.

Lors de cette rencontre, à laquelle ont pris part le Commandant des Forces Terrestres, le Secrétaire Général du

ministère de la Défense Nationale, les commandants de Forces et de la Garde Républicaine, le directeur de Cabinet auprès du ministre de la Défense Nationale, le commandant de la Gendarmerie Nationale, les chefs de Départements, le contrôleur général de l'Armée, des directeurs centraux du ministère de la Défense Nationale et de l'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, ainsi que Son Excellence M. l'ambassadeur du Vietnam à Alger et les membres de la délégation vietnamienne, les deux parties ont examiné l'état de la coopération militaire entre les deux pays et échangé les points de

vue sur les questions d'intérêt commun. Le chef d'Etat-Major de l'ANP a souligné dans son allocution, que l'histoire commune de lutte et de solidarité humaine entre les deux pays avait créé « une base solide pour des relations d'amitié durables et encourager le renforcement de la coopération et du partenariat ». Cette visite, poursuit le général d'Armée, représente « une nouvelle étape dans le renforcement et la promotion de notre coopération militaire, au mieux des intérêts de nos deux pays amis ». Mettant en exergue les relations bilatérales, le chef d'Etat-Major de l'ANP a assuré, qu'elles sont profondément historiques et humaines. « Elles ont été forgées dans la souffrance commune et la résistance nationale contre le colonialisme, de même qu'elles ont été renforcées à la faveur de la solidarité révolutionnaire et enrichies par le respect mutuel et les consultations politiques continues, ainsi que par les efforts constants déployés pour construire un partenariat stratégique exemplaire entre les pays du Sud ». Le général d'Armée a rappelé, dans ce contexte, que le Vietnam a été « l'un des premiers pays à soutenir la Révolution algérienne, en accueillant les délégations du Front de Libération Nationale et en partageant son expérience dans la lutte armée et l'organisation révolutionnaire. Il fut également parmi les premiers pays à reconnaître le

Gouvernement provisoire de la République algérienne », précise-t-il. En effet, cette histoire de lutte commune et cette solidarité humaine ont constitué, selon le chef d'Etat Major de l'ANP « un terrain fertile pour bâtir une relation d'amitié solide et ont encouragé la promotion de la coopération et du partenariat, en harmonie avec nos efforts conjoints et notre aspiration à construire des Etats nationaux prospères, émergents et influents sur la scène internationale ». A la même occasion, le général d'Armée a affirmé, que « l'Armée Nationale Populaire est prête à poursuivre le développement de la coopération militaire bilatérale, au service des intérêts des deux pays, et à accroître les opportunités de progrès et de prospérité pour les deux peuples amis ». Il a tenu à réitérer, à cet égard, « l'entière disposition à aller de l'avant dans le développement de la coopération militaire entre nos deux institutions, au service des intérêts de nos deux pays, et pour accroître les perspectives de progrès et de prospérité de nos deux peuples amis », conclut-il. De son côté, le général d'Armée Nguyen Trung Nghia a exprimé sa satisfaction de visiter l'Algérie. Il a affirmé « son ambition d'œuvrer au renforcement des relations de coopération militaire, tout en saluant le niveau de coordination multidimensionnelle entre les deux pays amis », rapporte le MDN.

LE JEUNE INDEPENDANT

RENCONTRE ATTAF-ARAGHCHI À NEW YORK :

Alger et Téhéran maintiennent le dialogue dans un contexte régional tendu

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a rencontré samedi son homologue iranien Abbas Araghchi, en marge des travaux de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Cette rencontre intervient quelques jours après l'escale technique effectuée à Alger par le président iranien Massoud Pezeshkian, en route vers New York, et alors que les tensions au Moyen-Orient placent une nouvelle fois la diplomatie algérienne au centre des efforts de désescalade. La rencontre s'inscrit dans une intense activité diplomatique autour du siège de l'ONU, où Attaf multiplie les consultations sur les grandes crises internationales ainsi que les dossiers bilatéraux. Pour Alger comme pour Téhéran, New York constitue une importante plateforme pour maintenir les canaux politiques ouverts et échanger directement sur les évolutions qui affectent la région et l'ordre international. Selon les informations communiquées à propos de cette rencontre, Attaf et Araghchi ont examiné les relations bilatérales ainsi que les principaux développements régionaux et internationaux. Aucun détail supplémentaire n'a été rendu public concernant les dossiers précis abordés par les deux ministres. Cette prudence dans la communication n'enlève toutefois rien à l'importance du rendez-vous. Il intervient dans une période marquée par de fortes tensions au Moyen-Orient et par une multiplication des initiatives diplomatiques destinées à éviter une nouvelle escalade. La question iranienne demeure au centre de nombreuses consultations internationales, notamment en raison des tensions persistantes avec les Etats-Unis et des conséquences régionales des différents foyers de crise. Pour Alger, l'intérêt de ces consultations réside notamment dans la possibilité de maintenir des contacts avec les différentes parties prenantes aux crises internationales. La diplomatie algérienne peut ainsi continuer à défendre ses posi-

tions tout en restant disponible pour contribuer, lorsque les conditions politiques le permettent, à des démarches de dialogue et de désescalade. Le cas iranien est particulièrement significatif compte tenu des relations historiques entre Alger et Téhéran et de l'expérience accumulée par l'Algérie dans les processus de médiation impliquant l'Iran. Dans ce contexte, la position de l'Algérie revêt une dimension particulière aux yeux de Téhéran. Alger possède une longue expérience en matière de médiation et de règlement pacifique des différends, y compris dans les relations entre l'Iran et les Etats-Unis. L'Algérie avait également joué un rôle important dans le règlement du différend frontalier entre l'Iran et l'Irak. Les efforts diplomatiques algériens

avaient abouti à la signature de l'Accord d'Alger en 1975. Cette expérience constitue un autre précédent significatif dans les relations d'Alger avec Téhéran et dans son approche des conflits régionaux. C'est à la lumière de cette histoire que les contacts réguliers entre responsables algériens et iraniens peuvent être observés. Pour autant, rien ne permet d'affirmer que la rencontre entre Attaf et Araghchi constitue le lancement d'une nouvelle médiation officielle entre Téhéran et Washington tel que rapporté par des médias internationaux au lendemain de l'escale du président iranien à Alger. Le rendez-vous de New York témoigne plutôt de la volonté de maintenir un dialogue politique étroit entre Alger et Téhéran, alors que les équilibres

régionaux connaissent de profondes transformations. Cette rencontre prend également une dimension particulière après le passage du président iranien Massoud Pezeshkian par Alger. Le 22 septembre, alors qu'il se rendait aux Etats-Unis pour participer aux travaux de l'Assemblée générale des Nations unies, l'avion présidentiel iranien avait effectué une escale technique à l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger. Pour l'Algérie, cette approche correspond à une doctrine diplomatique qui privilégie le dialogue, la souveraineté des Etats, la non-ingérence et le règlement pacifique des différends. Alger défend également le rôle central des Nations unies et de la Charte de l'ONU dans la résolution des crises internationales.

LE JOUR D'ALGERIE

SAHARA OCCIDENTAL :

Massad Boulos écarte l'idée d'une Algérie «obstacle»

Les déclarations de Massad Boulos, conseiller principal du président américain pour les affaires arabes et africaines, marquent une prise de position notable sur le rôle de l'Algérie dans le dossier du Sahara occidental. Alors que Rabat et ses soutiens présentent régulièrement Alger comme un acteur qui entraverait les efforts de règlement, le responsable américain a décrit l'Algérie comme un «très bon partenaire» des Etats-Unis. Dans un entretien accordé à France 24, Massad Boulos a rejeté l'idée selon laquelle l'Algérie constituerait un obstacle aux efforts diplomatiques visant à parvenir à une solution au conflit du Sahara occidental. Il a, au contraire, mis en avant le rôle qu'il juge constructif du Président Abdelmadjid Tebboune et du gouvernement algérien dans ce dossier. Cette déclaration intervient alors que l'Algérie fait depuis plusieurs années l'objet d'accusations politiques et médiatiques au Maroc et auprès de certains de ses soutiens. Ces derniers lui reprochent notamment d'être directement impliquée dans le conflit ou de contribuer au blocage des négociations. Evoquant les récentes initiatives diplomatiques, Massad Boulos a dressé un bilan nuancé des trois cycles de discussions réunissant le Maroc, l'Algérie, la Mauritanie et le Front Polisario. Selon le responsable américain, ces rencontres ont été «constructives et fructueuses», sans toutefois permettre de parvenir à un accord définitif. Washington ne considère donc

pas, à ce stade, qu'une solution finale soit imminente. Interrogé sur les perspectives d'un règlement à court terme, Boulos a reconnu qu'il n'existait pas actuellement de solution dont la conclusion pourrait être considérée comme proche. Cette appréciation contraste avec certaines lectures des récentes démarches américaines, qui avaient laissé penser que le dossier du Sahara occidental pourrait entrer rapidement dans une phase décisive.

L'ALGÉRIE, UN PARTENAIRE «TRÈS BON» DE WASHINGTON

Au-delà du dossier saharien, les propos de Massad Boulos témoignent également de l'importance accordée par Washington à ses relations avec Alger. Le responsable américain avait déjà salué, lors de précédentes démarches diplomatiques, le rôle «vital et continu» de l'Algérie dans la promotion de la paix et de la sécurité régionales. Il avait également mis en avant son «engagement constructif» en faveur d'une solution au conflit du Sahara occidental acceptable pour l'ensemble des parties. Boulos s'est rendu à plusieurs reprises en Algérie ces derniers mois. Lors de ses rencontres avec le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, il avait notamment insisté sur le rôle de l'Algérie dans les dossiers régionaux, en particulier au Sahel.

LE MINISTRE RUSSE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, SERGUEÏ LAVROV : « Le moment est venu de garantir la création de l'Etat palestinien »

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a affirmé que le moment était venu de garantir l'établissement de l'Etat palestinien, sur la base des résolutions et des cadres internationaux établis des Nations unies.



Dans son discours devant l'Assemblée générale des Nations unies, samedi soir, M. Lavrov a mis en garde contre la dégradation rapide de la situation en Cisjordanie occupée, en raison de l'intensification des activités coloniales sionistes, critiquant le retard dans la mise en œuvre du plan de paix pour la bande de Ghaza, approuvé par le Conseil de sécurité de l'ONU. Le ministre russe des Affaires étrangères a, par ailleurs, exprimé la disponibilité de son pays à «coopérer de manière constructive avec les différentes parties internationales afin de contribuer à la réalisation de la stabilité et de l'apaisement au Moyen-Orient».

ATTAF : « LE STATUT D'AL QODS EST UNE QUESTION DE JUSTICE ET DE LÉGALITÉ INTERNATIONALE »

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a affirmé ce dimanche que « le statut d'Al Qods n'est pas simplement une question inscrite à l'ordre du jour d'un processus politique, mais une question de justice et de légalité internationale », soulignant que « toute mesure unilatérale visant à modifier le caractère, le statut ou la composition démographique de la ville ne saurait créer de droit ni conférer de légitimité », indique un communiqué du ministère. Lors de sa participation à la réunion ministérielle conjointe de la Ligue des États arabes et de l'Organisation de la coopération islamique consacrée à la question de d'Al Qods, tenue dans le cadre de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, le ministre d'État a réaffirmé « la nécessité de préserver le statu quo his-

torique et juridique en vigueur dans les lieux saints musulmans et chrétiens, en particulier à la mosquée Al-Aqsa dans son intégralité ». Il a également appelé « à passer à une action arabe et islamique coordonnée au sein des Nations unies et dans les différentes instances internationales, afin de défendre le statut juridique d'Al Qods, de faire face aux tentatives d'imposer le fait accompli et de renforcer la protection juridique et politique des habitants d'Al Qods. » M. Ahmed Attaf a conclu son intervention en soulignant que « la protection de la ville d'Al Qods, la préservation de ses lieux saints et la sauvegarde de son identité demeurent une responsabilité collective qui exige de rejeter l'occupation, de refuser de s'y accommoder et de ne pas transformer ses violations en une réalité ordinaire. »

LA MINISTRE ISLANDAISE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES RÉPOND À NETANYAHU : LES « LÂCHES SUR LE PLAN MORAL » SONT CEUX QUI VIOLENT LE DROIT INTERNATIONAL

Plusieurs délégations internationales ont quitté la salle de l'Assemblée générale des Nations unies à New York à l'arrivée du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu à la tribune, en signe de protestation. Furieux, ce dernier a fustigé les diplomates ayant quitté la salle, les qualifiant de « lâches sur le plan moral ».

Prenant la parole devant l'Assemblée générale, la ministre islandaise des Affaires étrangères, Katrín Gunnarsdóttir, a vivement critiqué les dirigeants qui refusent de négocier en vue d'instaurer une paix juste et durable, entravent l'acheminement de l'aide humanitaire

aux populations dans le besoin, ou violent régulièrement le droit international et le bafouent. Elle a déclaré que les « lâches sur le plan moral » étaient les dirigeants qui refusent de s'asseoir à la table des négociations ou font obstacle à l'acheminement de l'aide aux civils. Elle a également mis en garde contre le risque que les guerres en Ukraine et au Moyen-Orient ne relèguent d'autres crises dans l'ombre. Évoquant la situation en Palestine, la ministre islandaise a souligné que les souffrances des civils palestiniens ne pouvaient être réduites à un « simple bruit de fond ». Elle a notamment évoqué les enfants tués, les familles privées de leurs foyers et les difficultés auxquelles se heurtent les parents pour maintenir leurs enfants en vie. Elle a également dénoncé la destruction persistante de la bande de Gaza, suivie de reconstructions à répétition, sans que les « causes profondes » du conflit soient traitées. Abordant la situation en Cisjordanie, elle a souligné la poursuite de la colonisation et les violences commises par les colons contre les Palestiniens, dans un climat d'impunité, marqué par des discours incitant à la violence et des politiques qui favorisent ces agissements.

LES FORCES D'OCCUPATION SIONISTE FERMENT BAB AL-MAGHARIBA APRÈS L'INCURSION DE 1 500 COLONS DANS LA MOSQUÉE AL-AQSA

Les autorités d'occupation sioniste ont fermé, hier, Bab al-Maghariba, après l'incursion de 1 500 colons dans les cours de la mosquée Al-Aqsa, au deuxième jour de ce qui est appelé la fête juive de Souccot. Selon le gouvernorat de Jérusalem, 1 500 colons ont fait incursion dans la mosquée Al-Aqsa, par groupes succes-

sifs depuis Bab al-Maghariba, sous la protection renforcée de la police d'occupation. Les cours de la mosquée Al-Aqsa ont été le théâtre de rituels et de prières talmudiques accomplis par des colons, notamment à proximité de Bab al-Qattanin, l'une des portes de la mosquée, tandis que des colons y introduisaient ce qui est appelé les « offrandes végétales ». Les forces d'occupation ont également contraint les propriétaires de plusieurs commerces du souk d'Al-Qattanin, donnant accès à la mosquée Al-Aqsa, à fermer leurs boutiques. Des colons y ont par ailleurs accompli des rituels talmudiques, tandis que les déplacements des habitants étaient soumis à des restrictions renforcées dans la Vieille Ville. Des colons ont également effectué des prières à l'extérieur de Bab Hutta, l'une des portes de la mosquée Al-Aqsa, alors que les incursions et les rituels se poursuivaient pour le deuxième jour de Souccot. Ces incursions interviennent alors que les autorités d'occupation ont renforcé leurs mesures militaires aux abords de la mosquée Al-Aqsa et dans la Vieille Ville, tout en imposant des restrictions à l'accès des fidèles et à leurs déplacements.

LES DÉCLARATIONS DU MEMBRE DE L'ENTITÉ SIONISTE « SMOTRICH » CONSTITUENT UN APPEL EXPLICITE À L'EXTENSION DE LA GUERRE DE GÉNOCIDE EN CISJORDANIE

Le ministère palestinien des Affaires étrangères et des Expatriés a mis en garde contre la gravité des déclarations du membre du de l'entité sioniste, Smotrich, qui a appelé à mener une guerre en Cisjordanie, à y reproduire ce qui s'est passé dans la bande de Gaza et à démanteler

l'Autorité nationale palestinienne. Le ministère a estimé que ces propos constituaient un appel explicite à intensifier l'agression et à étendre les crimes de l'occupation, ainsi que les politiques d'annexion et de déplacement forcé. Dans un communiqué, le ministère a déclaré que ces propos révélaient la réalité des plans israéliens visant à saper toute possibilité d'établissement d'un État palestinien indépendant et à imposer par la force une nouvelle réalité dans le territoire palestinien occupé, en violation flagrante du droit international, des résolutions internationales et des accords signés. Il a souligné que les appels à une guerre généralisée en Cisjordanie et à la destruction des villes et des camps de réfugiés palestiniens s'inscrivaient dans le cadre des politiques menées par le gouvernement israélien, notamment les meurtres, les déplacements forcés, la colonisation et la confiscation des terres, ainsi que les tentatives d'imposer l'annexion par la force. Le ministère a souligné que l'Autorité nationale palestinienne et les institutions de l'État de Palestine constituaient une composante du projet national palestinien et l'un des acquis du peuple palestinien sur la voie de la réalisation de son État indépendant et souverain. Il a tenu le gouvernement israélien pleinement responsable des conséquences de toute tentative de les cibler ou de les saper. Il a averti que la persistance du silence international face aux déclarations incitatrices et aux politiques israéliennes encourageait le gouvernement d'occupation à poursuivre ses plans et poussait la région vers davantage de tensions, de violence et d'instabilité. Le ministère a appelé la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité des Nations unies et l'administration américaine, à assumer ses responsabilités politiques et juridiques et à prendre des mesures immédiates et concrètes pour contraindre Israël à mettre fin à son agression contre le peuple palestinien, ainsi qu'à la colonisation, à l'annexion et au déplacement forcé, et à protéger le peuple palestinien et ses institutions nationales. Le ministère a réaffirmé que la réalisation de la sécurité, de la stabilité et de la paix exigeait de mettre fin à l'occupation israélienne et de concrétiser l'indépendance de l'État de Palestine sur les frontières du 4 juin 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, conformément aux résolutions internationales et à l'Initiative de paix arabe.

Faut-il obligatoirement supprimer les glucides pour perdre du poids ?

Dans le cadre d'une perte de poids, les glucides sont souvent diabolisés. On les rend responsables du stockage de graisse et d'une difficulté à maigrir rapidement. Cependant, il n'est pas obligatoire de les supprimer pour réussir.

FAIRE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES BONS ET LES MAUVAIS GLUCIDES

« Les glucides sont plus communément appelés sucres. Ils servent de « carburant » : leur rôle principal est d'apporter de l'énergie aux cellules de l'organisme, c'est-à-dire des calories » indique l'application Yuka. C'est pourquoi, dans le cadre d'une perte de poids, certaines personnes sont tentées de supprimer totalement ces «



sucres ». Mais ce n'est pas forcément une très bonne idée. En effet, il est important de distinguer les bons des mauvais glucides. Si les premiers sont bénéfiques pour la santé, les seconds contribuent à la prise de poids.

D'après la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC, « les bons sont généralement ceux qui se trouvent dans les aliments entiers et non transformés, dont l'apport nutritif provient de vitamines, de minéraux, de fibres et d'antioxydants. Ainsi, les légumes et fruits, les haricots, les lentilles et les produits à grains entiers contiennent de bons glucides. Incluez-les dans votre alimentation. Les soi-disant mauvais glucides réfèrent aux aliments riches en sucre, en sel ou en matière grasse, comme les biscuits, les bretzels et les boissons gazeuses. Ces aliments sont des gâteries et doivent être consommés avec modération ».

Il faut cependant faire, comme toujours dans le cadre d'une perte de poids, attention aux excès. En effet, consommés en excès, les glucides sont stockés sous forme de graisse. À l'inverse, si vous n'en consommez pas assez, vous risquez de perdre du muscle, de l'eau, et très peu de graisse. Vous reprendrez alors rapidement du poids. Il est donc préférable d'en consommer à chaque repas, de façon raisonnable, si vous souhaitez perdre du poids durablement.

QUELLES SONT LES SOURCES DE BONS GLUCIDES ?

Les glucides ne sont pas à supprimer de votre alimentation. Mais certains provenant des biscuits, du pain blanc, des pâtes ou du riz ont un index glycémique très élevé. Il est donc préférable de les consommer avec modération. « Les capacités de mise en réserve du glucose sous forme de glyco-

gène sont limitées. Lorsque le stock est saturé, l'insuline va alors transformer et stocker l'excès de glucose sous forme de graisses. Ainsi, une consommation trop importante d'aliments à index glycémique élevé favorise la prise de poids, voire l'obésité » affirme Yuka. Mais certains aliments sont sources de bons glucides. C'est le cas de :

Des légumes : notamment ceux à feuilles vertes comme les épinards. Ils sont particulièrement riches en nutriments et en fibres. Les légumes crucifères comme le brocoli sont sources de bons glucides pour maigrir.

Les grains entiers riches en fibres, en vitamines et minéraux (avoine, riz brun, orge...).

Les légumineuses : également une source précieuse de protéines végétales, de fibres et de fer.

Les fruits comme les baies, les pommes et les poires.

Combien de temps peut-on garder du pain au congélateur ?

Pour ne jamais en manquer, placer son pain au congélateur semble être une excellente astuce. Mais, attention, celui-ci ne se conserve pas indéfiniment.

BAGUETTE ET PAIN : ENVIRON UN MOIS AU CONGÉLATEUR

Congeler son pain permet de ne jamais en manquer ! Il suffit d'ouvrir le congélateur est de se servir : fini les matins sans rien à se mettre sous la dent. Cependant, comme pour tous produits, il n'est pas question de laisser son pain au congélateur indéfiniment. D'après l'association de consommateurs UFC Que Choisir, il est possible de garder pain et baguette environ un mois au congélateur. Les pâtisseries, pâtes et viennoiseries cuites se conservent environ un an. Si elles sont crues, il est possible de les conserver deux ans.

Pour éviter les chocs thermiques, il est conseillé de congeler les produits à température ambiante. « Avant de congeler toute préparation, assurez-vous que celle-ci soit à température ambiante. De cette manière, vos produits atteindront plus rapidement la température attendue, mais cela permettra également de préserver une température constante à l'intérieur du congélateur et donc d'éviter tout choc thermique. À noter que moins de variations de température, c'est également moins d'énergie consommée » explique l'Association de consommateurs.

COMMENT BIEN CONGELER (ET DÉCONGELER) SON PAIN ?

Pour bien congeler son pain, il est conseillé de le placer entier, en tranches ou en morceaux dans un sac de congélation. Les tranches doivent être bien collées les unes aux autres. Chassez ensuite l'air du sac en suivant les contours de votre pain. Il vous suffit ensuite de bien fermer le sac avant de la placer au congélateur.

POUR LA DÉCONGÉLATION, PLUSIEURS OPTIONS :

Pour un pain entier, l'idéal est de le placer, après décongélation partielle, au four quelques minutes à 200°C. Vous obtiendrez un pain chaud et croustillant ;

Pour quelques tranches ou morceaux, il est possible de les placer directement au grille-pain à forte intensité. Les tranches vont décongeler et griller en même temps ;

Certains appareils ont un bouton « décongélation », n'hésitez pas à vous en servir.

Contrairement aux idées reçues, le micro-onde n'est pas une bonne option pour décongeler le pain. Celui-ci risque de ramollir fortement avant de durcir et devenir immangeable.

LACTOSE ET BALLONNEMENTS

Pourquoi ça arrive et comment l'éviter ?

L'intolérance au lactose peut entraîner différents symptômes comme des ballonnements ou des douleurs abdominales. Découvrez comment éviter ces désagréments facilement.

L'INTOLÉRANCE AU LACTOSE : UNE INTOLÉRANCE ALIMENTAIRE COURANTE

« L'intolérance au lactose est une intolérance alimentaire courante, elle représente une condition dans laquelle une personne ne peut pas digérer le lactose, un sucre présent dans le lait et les aliments en contenant. Cela se produit lorsque l'organisme ne produit pas suffisamment d'une enzyme appelée lactase, qui est responsable de la digestion du lactose » explique Marine Desplaces, diététicienne et nutritionniste.

Cette intolérance au lactose peut entraîner différents symptômes désagréables comme des ballonnements, des douleurs abdominales, des gaz, des diarrhées, des

nausées ou des vomissements. Cela survient lorsque la personne intolérante a consommé trop d'aliments contenant du lactose. Les symptômes peuvent survenir quelques minutes ou quelques heures après la consommation de produits laitiers. Ils peuvent durer plusieurs heures voire plusieurs jours. Il est important de noter qu'une intolérance n'est pas une allergie. Il s'agit d'une réaction digestive qui n'implique pas le système immunitaire.

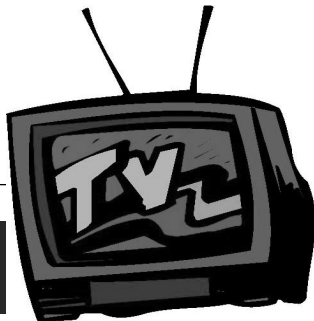
INTOLÉRANCE AU LACTOSE : COMMENT L'ÉVITER ?

« Dans un premier temps, mettez en place une éviction des produits laitiers (lait, yaourt, fromage frais) avec une réintroduction quelques semaines plus tard. Si les symptômes réapparaissent, confirmez votre diagnostic par un test dit de l'hydrogène expiré » préconisent les experts de l'Hôpital de la Tour.

Si votre intolérance au lactose est avérée,

le traitement consiste « simplement » à réduire le lactose dans l'alimentation quotidienne. On en trouve dans les laits de brebis, de vache et de chèvre, mais aussi dans certains produits peu fermentés comme la crème, le kéfir, le fromage frais, etc. Il est important de savoir que certains industriels utilisent du lactose dans différents produits comme les condiments, la charcuterie ou les petits pains. Il est possible de consommer un peu de lactose sans être malade : « on estime que la majorité des personnes atteintes d'intolérance au lactose peuvent tolérer une prise de 10g de lactose réparti sur la journée (soit l'équivalent de 200 ml de lait) » précisent les experts.

Pour savoir si cela est possible pour vous, n'hésitez pas à tester votre tolérance. Si vous devez supprimer totalement les produits laitiers, veillez à vous compléter avec d'autres produits riches en calcium.



Selection du jour



20h10

Belgique - France

Les «meilleurs ennemis» se retrouvent au stade Roi Baudouin de Bruxelles ! Lors de leur dernière confrontation en Ligue des Nations en 2024, les Français l'avaient emporté 2-1 face aux Belges. Véritable choc de ce groupe 1 dans lequel on retrouve également l'Italie et la Turquie, les Bleus, désormais entraînés par Zinédine Zidane, devront être au meilleur de leur forme pour dompter les Diables Rouges. Kylian Mbappé et ses coéquipiers, si séduisants pendant la Coupe du monde 2026, partent légèrement favoris de cette confrontation. Pour rappel, lors de la phase de groupes, seules les deux premières équipes du groupe se qualifieront pour les quarts de finale de la compétition prévus en mars 2027.



20h05

Sur le front

Présenté par : Hugo Clément

On pensait aller vers un monde où le transport de marchandises deviendrait progressivement moins polluant. Des navires plus propres, des moteurs plus efficaces, une industrie qui réduirait peu à peu son impact sur le climat. Mais un phénomène était difficile à anticiper : l'explosion du fret aérien. Il suffit de regarder sa progression pour



mesurer l'ampleur du phénomène. Malgré l'envolée des prix du pétrole, le transport de marchandises par avion continue de se développer à un rythme spectaculaire. Au point que des entreprises qui, pendant des décennies, ont fait du transport maritime leur spécialité, se tournent désormais vers les avions-cargos.



20h10

Les aventurières



Avec Fanny Cottençon, Charlie Bruneau, Lionnel Astier, Thibault de Montalembert, Bruno Sanches, Charlie Loiselier, Thomas Mustin, Jérôme Le Banner, Elodie Franck Thompson, un trafiquant d'art élégant, sort de prison et enlève JP, un professeur d'histoire à la retraite, durant son anniversaire en famille. Pour le libérer, il exige un tableau de Léonard de Vinci, «Léda et le Cygne». Françoise, l'épouse de JP, doit alors voler l'inventaire d'Étréchy conservé à Fontainebleau, première étape d'une chasse au trésor. Aidée par Oscar, un hacker lié à son passé, Françoise est en fait bien plus qu'une simple épouse : elle exerçait comme agente secrète dans un service clandestin spécialisé dans la restitution d'oeuvres d'art.



20h10

Le mystère Henri Pick

Avec Fabrice Luchini, Camille Cottin, Alice Isaaz, Bastien Bouillon, Astrid Whettnall, Josiane Stoleru, Marc Fraize, Hanna Schygulla, Marie-Christine Orry, Vincent Winterhalter, Florence Muller, Philypa Phoenix, Timéo Guennoc, Jean-Claude Tagand

Dans une étrange bibliothèque au coeur de la Bretagne, une jeune éditrice découvre un manuscrit extraordinaire qu'elle décide aussitôt de publier. Le roman devient un best-seller. Mais son auteur, Henri Pick, un pizzaiolo breton décédé deux ans plus tôt, n'aurait selon sa veuve jamais écrit autre chose que ses listes de courses.



20h10

L'amour est dans le pré

Présenté par : Karine Le Marchand

«L'amour est dans le pré» revient pour une 21e saison plus touchante que jamais. Cette année encore, Karine Le Marchand ouvre les portes des exploitations agricoles où battent des coeurs en quête d'âme soeur et, derrière les tracteurs et les étables, se cachent des hommes et des femmes aux parcours extraordinaires, dont les rêves et les espoirs résonnent en chacun de nous. Si certains ont connu l'amour puis la solitude, d'autres attendent encore ce premier grand frisson et tous partagent cette même quête universelle : trouver quelqu'un avec qui partager leur vie et leur passion. Préparez-vous à rire, à pleurer, à vous émuvoir, car cette 21e saison promet déjà son lot de moments inoubliable



20h25

Pearl Harbor

Avec Ben Affleck, Josh Hartnett, Kate Beckinsale, Jon Voight, Cuba Gooding Jr., Alec Baldwin, Tom Sizemore, Jennifer Garner, Colm Feore, William Lee Scott, Mike Shannon, Scott Wilson, James King, Cary-Hiroyuki Tagawa, Ewen Bremner 1941. Pilotes chevronnés de l'armée de l'air américaine, Rafe McCawley et Danny Walker sont aussi des amis d'enfance. Rafe succombe bientôt au charme d'Evelyn Johnson, une jeune infirmière, mais il est amené à rejoindre le front britannique. Evelyn et Danny, quant à eux, sont transférés sur la base américaine de Pearl Harbor, alors que les Etats-Unis ignorent que les Japonais sont prêts à lancer un raid offensif sur l'île. La vie des deux jeunes gens bascule, lorsqu'ils apprennent la disparition de Rafe.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

0,4 LES PRIX du transport aérien de passagers ont diminué de 0,4 % dans l'Union européenne en août sur un an, malgré une inflation générale

DÉTROIT D'ORMUZ

L'escalade se poursuit entre menaces, méfiance et médiation

Fermé depuis février par Téhéran en réaction à des attaques américano-Israéliennes et à un blocus naval, le détroit d'Ormuz, par où transite 20% du pétrole mondial, est devenu le théâtre d'une crise majeure. Entre capture d'un drone américain, rejet d'une proposition iranienne par Donald Trump et appels à la désescalade, la tension ne retombe pas.

TÉHÉRAN : "NOUS NE FAISONS PLUS CONFIANCE AUX AMÉRICAINS"

C'est une déclaration qui résume toute la profondeur de la crise de confiance entre Washington et Téhéran. L'Iran affirme qu'il ne fait plus confiance aux Américains qui n'ont pas respecté les accords conclus entre les deux pays.

Dans un entretien accordé à la chaîne Al Jazeera, le président iranien Masoud Pezeshkian a affirmé que les Américains ont attaqué l'Iran avec Israël, en violation directe des engagements pris lors des précédentes négociations. Pour le chef de l'Etat iranien, cette attaque conjointe a anéanti le peu de crédibilité qui restait dans le processus diplomatique.

Pezeshkian a appelé les Américains à respecter les accords de paix et à revenir à une posture de négociation sincère, loin de la politique de pression maximale. Une condition jugée indispensable par Téhéran pour envisager toute réouverture du détroit stratégique.

UNE PROPOSITION IRANIENNE REJETÉE PAR TRUMP

Pendant que le discours officiel se durcit, la diplomatie de couloirs s'active à New York en marge de la 81e Assemblée générale des Nations unies.

Le président américain Donald Trump a déclaré samedi avoir rejeté la dernière proposition de l'Iran transmise à Washington lors de négociations indirectes menées à New York cette semaine, a rapporté le média

américain Axios. S'adressant à des journalistes devant la Maison-Blanche, Trump a déclaré : "Ils ont fait une proposition et je l'ai rejetée." Selon Axios, l'envoyé spécial américain Steve Witkoff et le gendre de Trump, Jared Kushner, ont tenu un nouveau cycle de pourparlers indirects avec le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. Des responsables qataris se sont chargés de transmettre les messages entre les deux parties. Au cours des entretiens, Araghchi a présenté les conditions de l'Iran pour la réouverture du détroit d'Ormuz et la reprise des négociations sur le nucléaire. Téhéran a proposé de rouvrir cette voie navigable stratégique et de reprendre les pourparlers nucléaires d'ici une semaine en échange de la levée par Washington de son blocus naval, de la suppression des sanctions frappant les ventes de pétrole iranien et du rétablissement d'un cessez-le-feu à l'échelle de la région.

Cependant, les négociateurs américains ont fait valoir à leurs homologues iraniens que Téhéran ne contrôlait pas le détroit et ne pouvait par conséquent formuler d'exigences à ce sujet. Malgré ce rejet, un responsable américain a indiqué que des discussions "positives et constructives" se poursuivaient entre Washington et Téhéran par l'intermédiaire de médiateurs régionaux, notamment le Qatar, la Turquie et le Pakistan.

L'IRAN ANNONCE LA CAPTURE D'UN DRONE SOUS-MARIN AMÉRICAIN

Dans un geste qui risque d'aggraver encore les tensions, le Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI) a annoncé dimanche avoir capturé un drone sous-marin américain dans le détroit d'Ormuz.

Dans un communiqué relayé par la télévision d'Etat IRIB, le CGRI affirme que ses forces navales ont saisi un Remus 600, un véhicule sous-marin sans équipage. L'appareil serait actuellement "entre les mains de ses



spécialistes pour en extraire les données".

"La marine du CGRI déclare fermement que le détroit d'Ormuz est fermé et que nous prenons des mesures décisives et continues contre les manœuvres dangereuses et les passages non autorisés dans le détroit", indique le communiqué.

Cette annonce intervient alors que des démarches diplomatiques sont en cours pour rouvrir le détroit, voie maritime stratégique que Téhéran a fermée en réaction aux attaques américano-Israéliennes de février.

RIYAD ET ISLAMABAD APPELLENT À LA DÉSESCALADE

Face au risque d'un embrasement aux conséquences économiques mondiales, les capitales régionales multiplient les appels au calme.

Le ministre saoudien des Affaires étrangères, Fayçal Ben Farhan, a appelé, lors de la 81e Assemblée générale des Nations unies, à une coopération internationale en vue d'abaisser les tensions régionales et d'assurer la sécurité de la navigation.

"La protection de la navigation internationale est une responsabilité partagée qui requiert une coopération internationale sérieuse", a déclaré Ben Farhan. Précisant qu'une coopération

internationale sérieuse était nécessaire pour préserver la sécurité de la navigation internationale, il a souligné que toute disposition relative à la sécurité régionale devait être globale, et a exprimé le soutien de son pays aux efforts visant à abaisser les tensions et à rétablir la stabilité.

"Nous soulignons l'importance de la globalité de tous les accords conclus en matière de sécurité régionale", a-t-il ajouté, en exprimant le soutien de son pays aux efforts déployés par le Qatar et le Pakistan.

Un appel qui fait écho à celui du Premier ministre pakistanais Shehbaz Sharif, qui a déclaré vendredi devant l'Assemblée générale que les détroits stratégiques d'Ormuz et de Bab al-Mandab "doivent rester" ouverts. Le Pakistan joue actuellement un rôle de médiateur central entre les Etats-Unis et l'Iran. Entre la méfiance iranienne, la fermeté américaine et la médiation régionale, l'avenir du détroit d'Ormuz reste suspendu à un équilibre fragile. Toute escalade supplémentaire pourrait provoquer un choc pétrolier mondial, tandis qu'un accord ouvrirait la voie à une désescalade régionale tant attendue.

R.I

Post scriptum

Par : B. Khemis

Le président de la République a présidé mercredi dernier une réunion consacrée à la finalisation du décret présidentiel portant sur la mise en service du guichet unique, qui doit prendre effet, selon l'ultimatum du chef de l'Etat, fin septembre courant. Une échéance qui n'est pas anodine et qui marque une étape décisive dans la réforme profonde du climat des affaires en Algérie. Loin d'être une simple mesure administrative, la mise en place de ce guichet unique représente le cœur de la nouvelle doctrine de l'Etat en matière de promotion et de stimulation de l'investissement, qu'il soit local ou étranger. Intervenant hier, sur les ondes de la Radio algérienne, l'expert financier Idir Saci est revenu sur le sujet en expliquant que cette mise en service du guichet unique est faite pour stimuler l'investissement et lever les derniers verrous bureaucratiques qui entravaient encore le parcours de l'investisseur. Pour l'invité du jour de la Chaîne 3, l'entrée en vigueur de ce décret présidentiel intervient suite à une évolution naturelle et mûrie de l'idée du traitement de l'investissement en Algérie. Il rappelle que la création de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) représentait déjà une première étape fondamentale pour la clarification de l'objectif et des garanties que l'Algérie présente aux investisseurs. L'AAPI avait pour mission de donner de la lisibilité, de rassurer et de constituer une interface unique, mais son

plein potentiel ne pouvait s'exprimer sans un pouvoir décisionnel effectif et concentré.

Des efforts considérables ont été consentis ces derniers mois pour répondre à ce besoin impérieux de transparence. Il s'agissait de clarifier, pour plus de lisibilité, à travers des canaux garantissant cette transparence quant aux centres décisionnels. Pendant longtemps, l'investisseur se perdait dans un labyrinthe d'administrations, de guichets multiples et d'autorisations croisées où personne ne savait exactement qui décidait de quoi. Le guichet unique vient mettre fin à cette dispersion. L'expert estime que la priorité absolue est aujourd'hui donnée au foncier industriel, qui a longtemps constitué le point noir de l'investissement. Après plusieurs arbitrages au plus haut niveau de l'Etat, la décision est revenue au wali, mais avec un rôle actif et central de l'AAPI. Nous sommes, en effet, arrivés à notre cap qui est de donner de l'efficacité dans la prise de décision en matière du traitement de l'investissement, appuie-t-il avec conviction.

Ce qui change fondamentalement avec ce décret présidentiel, c'est l'architecture même de la prise de décision. Le Conseil d'administration de l'AAPI se compose désormais des secrétaires généraux des ministères et des décideurs nommés par décrets présidentiels, tels que les ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, des

Finances, et d'autres départements en rapport direct avec le permis de construire, l'environnement, l'énergie et l'urbanisme. Cette composition n'est pas symbolique, elle est organique et opérationnelle. Elle signifie que lorsque le dossier d'un investisseur arrive au guichet unique, tous les décideurs sont autour de la même table, au même moment. L'objectif est une décision rapide et une délégation du pouvoir décisionnel accéléré et direct dans un contexte où les départements ministériels communiquent directement entre eux, sans passer par la longue voie hiérarchique habituelle. Cette entrée unique permet, d'après l'expert, une amélioration considérable de l'information et une visibilité bien meilleure du fait de la réunion de plusieurs départements au sein même de l'AAPI. Fini le temps où l'investisseur devait frapper à dix portes différentes pour obtenir un document. Désormais, il dépose son dossier une seule fois et c'est à l'administration de s'organiser en interne pour le traiter dans des délais impartis. A moyen terme, cette réforme va permettre de redéfinir le rôle de l'AAPI dans un volet plus stratégique. L'Agence ne sera plus seulement un centre d'enregistrement des investissements, mais un véritable pilote de la politique nationale d'investissement, capable d'orienter, de conseiller et d'accompagner les projets à forte valeur ajoutée.

Le rôle du guichet unique est donc triple.

D'abord, il est un outil de simplification radicale. Il réduit les délais, qui passent de plusieurs mois à quelques semaines, voire quelques jours pour les projets ne nécessitant pas de foncier complexe. Ensuite, il est un outil de transparence et de lutte contre la bureaucratie et la corruption. En centralisant la décision et en la traçant numériquement, il réduit les marges de manœuvre pour les interventions discrétionnaires et les blocages injustifiés. Chaque dossier a un numéro, un délai légal et un responsable identifié. Enfin, il est un outil de souveraineté économique. En donnant la priorité au foncier industriel sous l'autorité du wali avec le filtre stratégique de l'AAPI, l'Etat s'assure que le foncier de la nation est octroyé aux projets les plus sérieux, les plus créateurs d'emplois et de richesse, et non plus à des fins spéculatives.

Avec l'ultimatum de fin septembre fixé par le président de la République, l'ère des hésitations est révolue. L'Algérie qui construit sa nouvelle économie a besoin d'investissements massifs pour diversifier ses ressources hors hydrocarbures, créer des emplois pour sa jeunesse et ancrer son industrie localement. Le guichet unique est la porte d'entrée de cette nouvelle Algérie économique. Il est la promesse faite à l'investisseur algérien de la diaspora comme à l'investisseur étranger que son projet sera traité avec diligence, équité et efficacité.

B.KH